



Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2015

www.cibc.com/francais

26 février 2015

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2015.

Faits saillants du premier trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 923 M\$, en regard de 1 177 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et de 811 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté¹ a atteint 956 M\$, contre 951 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et 911 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,28 \$, en regard de 2,88 \$ pour le premier trimestre il y a un an, et de 1,98 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,36 \$, par rapport à 2,31 \$ au premier trimestre il y a un an, et à 2,24 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 19,9 % et le RCP ajusté¹ s'est établi à 20,6 %.

Les résultats du premier trimestre de 2015 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,08 \$ par action :

- des charges de restructuration de 85 M\$ (62 M\$ après impôt) liées à nos efforts constants pour ajuster nos ressources afin de mieux servir nos clients;
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit;
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires;
- une perte de 12 M\$ (9 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III au 31 janvier 2015 a été de 10,3 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis à respectivement 12,1 % et 15,0 % selon la méthode tout compris. Cela se compare à un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 10,3 %, à un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,2 % et à un ratio du total des fonds propres de 15,5 % au trimestre précédent. À la fin du trimestre considéré, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,8 %, selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,06 \$ par action.

Au cours du trimestre, les activités essentielles de la Banque CIBC ont dégagé des résultats solides malgré des conditions macroéconomiques difficiles. Grâce à notre stratégie focalisée sur la clientèle, nous avons continué de produire des résultats constants et durables en tant que banque relationnelle solide axée sur le rendement.

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 650 M\$ pour le premier trimestre, soit une baisse de 13 % par rapport au résultat net de 746 M\$ enregistré au premier trimestre il y a un an, dont les résultats comprenaient un profit non récurrent de 123 M\$ relativement à la vente du portefeuille Aéroplan. Après ajustement pour tenir compte des éléments d'importance susmentionnés, le résultat net ajusté¹ s'est élevé à 618 M\$, une baisse de 25 M\$, ou 4 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. Les produits de Services bancaires personnels et Services bancaires aux entreprises ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Une forte croissance du volume des principaux produits et une baisse des pertes sur créances ont été contrebalancées par une diminution des produits tirés des cartes de crédit en raison de la vente du portefeuille Aéroplan.

Au cours du premier trimestre de 2015, les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'accélération de la croissance rentable des produits et l'amélioration de l'expérience client :

- Nous avons apporté des améliorations aux Services bancaires CIBC en direct en ajoutant des outils de planification financière afin que les clients puissent plus facilement maintenir le cap sur leurs objectifs financiers;

- La Banque CIBC est classée au premier rang pour sa fonctionnalité bancaire en ligne au Canada parmi les cinq grandes banques passées en revue dans le rapport intitulé *2014 Canadian Online Banking Benchmark*, publié par Forrester Research Inc. Ce classement s'ajoute au titre de meilleure banque canadienne pour les services bancaires mobiles, selon Forrester, en mai 2014;
- Nous avons célébré l'ouverture officielle de nos six emplacements à l'aéroport Pearson de Toronto en vertu de notre partenariat avec l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto.

Après la fin du trimestre, nous avons annoncé notre partenariat stratégique avec Union Pearson Express, le nouveau service ferroviaire express entre la gare Union et l'aéroport Pearson, qui sera inauguré ce printemps.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 128 M\$ au premier trimestre, en hausse de 14 M\$, ou 12 %, par rapport au premier trimestre il y a un an.

Les produits se sont établis à 619 M\$, soit 117 M\$, ou 23 %, de plus qu'au premier trimestre il y a un an. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust), à l'augmentation des biens sous gestion découlant des gains du marché et des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et à des produits plus élevés tirés des honoraires.

Au cours du premier trimestre de 2015, nos services de gestion des avoirs ont continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique de bâtir notre plateforme Gestion des avoirs :

- Nous avons été nommés meilleur fournisseur de services en gestion des avoirs au Canada en 2014 à l'occasion des Wealth Management Awards par World Finance;
- Gestion d'actifs CIBC continue d'enregistrer de solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, qui se sont élevées à 1,3 G\$ pour le trimestre considéré;
- Le taux de 6,95 \$ de Pro-Investisseurs CIBC et l'ouverture de compte accélérée ont mené à l'ouverture d'un plus grand nombre de comptes depuis le début de l'exercice, soit 55 % de plus que l'exercice précédent.

Les *Services bancaires de gros* ont affiché un résultat net de 275 M\$ au premier trimestre, en hausse de 11 M\$, ou 4 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 271 M\$, soit 56 M\$, ou 26 %, de plus qu'au premier trimestre il y a un an. La hausse du résultat est principalement attribuable à la solidité générale de la croissance des produits de l'ensemble des activités essentielles, en partie contrebalancée par la hausse des pertes sur créances.

En tant que banque offrant des services bancaires de gros de premier plan au Canada et intervenant dans les principaux secteurs d'activité canadiens ailleurs dans le monde, Services bancaires de gros a agi à titre de :

- seul responsable des registres et preneur ferme d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 500 M\$ pour Ember Resources Inc.;
- co-responsable des registres de l'obligation en deux tranches de 600 M\$ de Metro Inc.;
- conseiller financier de Veresen Inc. pour l'acquisition d'une participation de 50 % dans Ruby Pipeline de Global Infrastructure Partners pour 1,4 G\$ US.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à appuyer des causes qui comptent dans la vie de ses clients, de ses employés et des collectivités où elle exerce ses activités. Au cours du trimestre :

- elle a recueilli 13,2 M\$ pour la campagne Centraide 2014, une augmentation de 6 % par rapport à l'an dernier grâce aux dons généreux de nos employés et retraités et à un don de la Banque CIBC;
- à l'occasion du 30^e anniversaire de la Journée du miracle CIBC, les employés de la Banque CIBC au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et à Hong Kong ont recueilli 5,5 M\$ au profit de centaines d'organismes d'aide à l'enfance partout dans le monde;
- en partenariat avec AthlètesCAN et l'Institut canadien du sport de l'Ontario, elle a réuni les athlètes et mentors du programme de l'Équipe de relève CIBC lors d'un forum d'une fin de semaine en vue de participer aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de TORONTO 2015;
- elle a soutenu la collecte de fonds de la fondation Make Your Mark de l'université Ryerson en faisant un don de 500 000 \$ en bourses d'études à la Ted Rogers School of Management.

Pendant le trimestre, la Banque CIBC a été nommée :

- l'un des dix meilleurs employeurs par le Financial Post;
- l'un des 50 milieux de travail les plus engagés au Canada par Achievers;
- l'un des meilleurs employeurs de la région de Toronto et banlieue par Mediacorp.

De plus, deux membres de la direction, Laura Dottori-Attanasio et Christina Kramer, ont reçu le prix Top 100 : les Canadiennes les plus influentes de WXN.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

¹⁾ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

Le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires a été mis sur pied par le Financial Stability Board en mai 2012. Ce groupe a pour mandat d'améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence de l'information fournie sur les risques. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, comportant 32 recommandations sur les informations à fournir, essentiellement dans les secteurs de la gouvernance du risque, du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de la suffisance des fonds propres. L'index ci-dessous renferme la liste des informations dressée pour répondre aux recommandations du groupe de travail sur les renseignements supplémentaires ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sur les renseignements supplémentaires sont présentées dans notre Rapport annuel 2014, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Premier trimestre 2015			Rapport annuel 2014
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Général	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			33	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	23			46
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	17-19, 38	63-64	6	31, 70
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				41, 42
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				40, 43, 44
	7	Risques découlant des activités commerciales	25			44, 47
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	28			37, 50, 55, 63-64, 66-67, 73
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	17	63-64		30, 137
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			1-4	
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			5	
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 137
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	25		7	
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			7	32, 34
	15	Risque de crédit par portefeuille important			13-24	49-54
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			8	
17	Application d'essais à rebours aux modèles			25, 26	45, 50, 62, 73	
Trésorerie	18	Actifs liquides	36			
Financement	19	Actifs grevés	37			
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	39-40			
	21	Stratégie et sources de financement	37			68-69
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	33			
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	33-35			61-65
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				61-65
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				37-38, 63-64
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	26-32	68	9-12	51-59, 120-121, 159
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	26, 29, 42			98-99
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	26, 29	60-61		
	29	Risque de crédit de contreparties découlant de dérivés	29		12, 28 ²	48, 52, 131-132
	30	Atténuation du risque de crédit	26		12, 29	48, 54, 131-132
Autres risques	31	Autres risques	40			71-73
	32	Discussion sur des situations de risque connues	44-45	65-66		72-73, 151-152

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 168 de notre Rapport annuel 2014.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2015 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2014 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est en date du 25 février 2015. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 168 à 172 de notre Rapport annuel 2014.

Table des matières

2 Modifications à la présentation de l'information financière	16 Situation financière
3 Points saillants financiers du premier trimestre	16 Revue du bilan consolidé résumé
4 Vue d'ensemble	17 Sources de financement
4 Résultats financiers	20 Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale
6 Revue de l'information financière trimestrielle	21 Arrangements hors bilan
7 Perspectives pour l'année 2015	22 Gestion du risque
8 Mesures non conformes aux PCGR	22 Vue d'ensemble
9 Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	26 Risque de crédit
9 Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	33 Risque de marché
10 Gestion des avoirs	36 Risque de liquidité
11 Services bancaires de gros	40 Autres risques
15 Siège social et autres	41 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
	41 Méthodes comptables critiques et estimations
	45 Faits nouveaux en matière de réglementation
	46 Contrôles et procédures

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2015 », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour l'année 2015 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2015 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la loi des États-Unis intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnelles aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada, le déficit budgétaire élevé aux États-Unis; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. D'autres informations sur ces facteurs se trouvent à la section « Gestion du risque » du présent rapport. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Modifications à la présentation de l'information financière

La modification suivante a été apportée à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2015. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence.

Présentation du compte de résultat

Nous avons reclassé certains montants liés à nos activités d'assurance des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises des charges autres que d'intérêts aux produits autres que d'intérêts. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

Points saillants financiers du premier trimestre

Non audité, aux dates indiquées et le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014 ¹	31 janv. 2014 ¹
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	1 956 \$	1 881 \$	1 905 \$
Produits autres que d'intérêts	1 503	1 332	1 726
Total des produits	3 459	3 213	3 631
Dotations à la provision pour pertes sur créances	187	194	218
Charges autres que d'intérêts	2 195	2 083	1 976
Résultat avant impôt	1 077	936	1 437
Impôt sur le résultat	154	125	260
Résultat net	923 \$	811 \$	1 177 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	2 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	13	18	25
Porteurs d'actions ordinaires	907	791	1 149
Résultat net applicable aux actionnaires	920 \$	809 \$	1 174 \$
Mesures financières			
Coefficient d'efficacité comme présenté	63,5 %	64,8 %	54,4 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	59,2 %	60,4 %	56,7 %
Coefficient de pertes sur créances	0,28 %	0,30 %	0,38 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	19,9 %	17,9 %	27,5 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	20,6 %	20,1 %	22,1 %
Marge d'intérêts nette	1,77 %	1,78 %	1,84 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	2,04 %	2,02 %	2,09 %
Rendement de l'actif moyen	0,84 %	0,77 %	1,14 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,96 %	0,87 %	1,29 %
Rendement total pour les actionnaires	(13,42) %	2,66 %	(1,36) %
Taux d'impôt effectif comme présenté	14,3 %	13,4 %	18,1 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	14,3 %	15,2 %	16,5 %
Renseignements sur les actions ordinaires			
Par action (\$)			
– résultat de base	2,28 \$	1,99 \$	2,88 \$
– résultat dilué comme présenté	2,28	1,98	2,88
– résultat dilué ajusté ²	2,36	2,24	2,31
– dividendes	1,03	1,00	0,96
– valeur comptable	45,99	44,30	42,59
Cours de l'action (\$)			
– haut	107,16	107,01	91,58
– bas	88,18	95,93	86,57
– clôture	88,18	102,89	86,57
Nombre d'actions en circulation (en milliers)			
– moyen pondéré de base	397 117	397 009	398 539
– moyen pondéré dilué	397 887	397 907	399 217
– fin de la période	397 142	397 021	398 136
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	35 020 \$	40 850 \$	34 467 \$
Mesures de valeur			
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,6 %	3,9 %	4,4 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	45,1 %	50,3 %	33,3 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	43,5 %	44,6 %	41,4 %
Cours/valeur comptable	1,92	2,32	2,03
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	74 334 \$	73 089 \$	77 290 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	274 966	268 240	256 819
Total de l'actif	445 223	414 903	400 955
Dépôts	339 875	325 393	314 336
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	18 265	17 588	16 955
Actif moyen	437 701	418 414	410 019
Actif productif d'intérêts moyen	380 984	370 020	361 844
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	18 123	17 528	16 581
Biens administrés ³	1 809 526	1 717 563	1 603 022
Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris)			
Actif pondéré en fonction du risque (APR)			
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (en milliards de dollars)	146,6 \$	141,3 \$	140,5 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	146,8	141,4	140,5
APR aux fins du total des fonds propres	147,1	141,7	140,5
Ratios de fonds propres			
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,3 %	10,3 %	9,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	12,2 %	11,5 %
Ratio du total des fonds propres	15,0 %	15,5 %	14,2 %
Ratio de levier financier selon Bâle III			
Fonds propres de première catégorie	A 17,8 \$	17,3 \$	16,2 \$
Expositions du ratio de levier financier	B 471,9 \$	s. o.	s. o.
Ratio de levier financier	A/B 3,8 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements			
Équivalents temps plein	43 883	44 424	43 573

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

3) Comprend le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 923 M\$, en regard de 1 177 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 811 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 956 M\$, comparativement à 951 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 911 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,28 \$, en regard de 2,88 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,98 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ s'est établi à 2,36 \$, en regard de 2,31 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,24 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net de la période considérée a été touché par les éléments d'importance suivants :

- des charges de restructuration de 85 M\$ (62 M\$ après impôt) liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Services bancaires de gros);
- une perte de 12 M\$ (9 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 4 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 55 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 94 M\$, et la diminution de la charge d'impôt de 6 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 33 M\$.

Produits nets d'intérêts²

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 51 M\$, ou 3 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail et du profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présentés à titre d'éléments d'importance. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des cartes de crédit par suite des transactions Aéroplan conclues avec Aimia Canada Inc. (Aimia) et La Banque Toronto-Dominion (la Banque TD) au cours du premier trimestre de 2014, et le rétrécissement des marges dans les services de détail.

Les produits nets d'intérêts ont monté de 75 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison du profit susmentionné, de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail et des produits de négociation supérieurs, en partie contrebalancés par le rétrécissement des marges dans les services de détail.

Produits autres que d'intérêts²

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 223 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux profits liés aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD et à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe au cours du trimestre correspondant il y a un an, ces deux éléments étant présentés à titre d'éléments d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprenaient l'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement et des honoraires de gestion de placements et de garde, et le profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présentés à titre d'éléments d'importance.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 171 M\$, ou 13 %, comparativement au trimestre précédent, dont les résultats comprenaient une charge en raison de l'intégration des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) à la méthode d'évaluation de nos dérivés non garantis, présentée à titre d'éléments d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprenaient l'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement et le profit à la vente d'un placement susmentionnés, en partie contrebalancés par la diminution des produits tirés de l'émission d'actions.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 31 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la provision a baissé en raison surtout de la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit, ce qui reflète une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion des comptes et de la vente du portefeuille Aéroplan. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une charge découlant des changements liés à l'exploitation apportés au processus de radiations, présentée à titre d'éléments d'importance. Pour les Services bancaires de gros, la provision a augmenté en raison surtout des pertes dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Siège social et autres, la provision a quelque peu augmenté étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une réduction de la provision collective, y compris une baisse des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta, présentées à titre d'éléments d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprenaient une baisse des pertes sur créances liées à FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean).

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 7 M\$, ou 4 %, comparativement au trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la provision a baissé en raison surtout de la diminution des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit. Pour les Services bancaires de gros et Siège social et autres, la dotation était comparable à celle du trimestre précédent.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons le total des produits de négociation comme la mesure la plus appropriée à l'égard du rendement du compte de négociation.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 219 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des charges de restructuration liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance, de la hausse des charges liées aux salaires et avantages du personnel, de même que la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages et les transactions Aéroplan, présentés à titre d'élément d'importance.

La hausse de 112 M\$, ou 5 %, des charges autres que d'intérêts comparativement à celles du trimestre précédent s'explique surtout par les charges de restructuration susmentionnées et la hausse des charges liées aux salaires et avantages du personnel, en partie contrebalancées par la baisse des dépenses liées à la publicité et des honoraires.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a reculé de 106 M\$, ou 41 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

La charge d'impôt a augmenté de 29 M\$, ou 23 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait débiter en octobre 2015.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 210 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 866 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$ nous incomberaient.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

	31 janvier 2015 vs 31 janvier 2014	31 janvier 2015 vs 31 octobre 2014
En millions de dollars, pour le trimestre clos le		
Augmentation estimative des éléments suivants :		
Total des produits	53 \$	38 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	2	2
Charges autres que d'intérêts	25	17
Impôt sur le résultat	3	2
Résultat net	23	17
Appréciation moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	10,4 %	7,2 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Quatrième trimestre de 2014

- une charge de 112 M\$ (82 M\$ après impôt) en raison de l'intégration des REF à la méthode d'évaluation de nos dérivés non garantis (Services bancaires de gros);
- des coûts de 18 M\$ (13 M\$ après impôt) liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages et à l'appui des transactions Aéroplan avec Aimia et la Banque TD (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un montant de 10 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 5 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 1 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un profit de 2 M\$ (2 M\$ après impôt) lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 118 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 20 M\$ et une baisse de la charge d'impôt de 38 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 100 M\$.

Premier trimestre de 2014

- un profit de 239 M\$ (183 M\$ après impôt) relativement aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, net des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages (montants de 123 M\$ après impôt dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de 60 M\$ après impôt dans Siège social et autres);
- un profit de 78 M\$ (57 M\$ après impôt), net des charges connexes, à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Services bancaires de gros);
- une diminution de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹, y compris une baisse des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta (Siège social et autres);
- une charge de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises;
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 8 M\$ (6 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 353 M\$, des charges autres que d'intérêts de 55 M\$ et de la charge d'impôt de 72 M\$. Dans l'ensemble, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 226 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action, pour le trimestre clos le

	2015				2014 ¹			2013 ¹
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits								
Services bancaires – détail et entreprises	2 093 \$	2 046 \$	2 029 \$	1 936 \$	2 252 \$	2 083 \$	2 064 \$	1 982 \$
Gestion des avoirs	619	584	568	548	502	470	458	443
Services bancaires de gros ²	706	468	670	606	680	520	589	574
Siège social et autres ²	41	115	88	74	197	103	135	122
Total des produits	3 459 \$	3 213 \$	3 355 \$	3 164 \$	3 631 \$	3 176 \$	3 246 \$	3 121 \$
Produits nets d'intérêts	1 956 \$	1 881 \$	1 875 \$	1 798 \$	1 905 \$	1 893 \$	1 883 \$	1 822 \$
Produits autres que d'intérêts	1 503	1 332	1 480	1 366	1 726	1 283	1 363	1 299
Total des produits	3 459	3 213	3 355	3 164	3 631	3 176	3 246	3 121
Provision pour pertes sur créances	187	194	195	330	218	271	320	265
Charges autres que d'intérêts	2 195	2 083	2 044	2 409	1 976	1 926	1 875	1 822
Résultat avant impôt sur le résultat	1 077	936	1 116	425	1 437	979	1 051	1 034
Impôt sur le résultat	154	125	195	119	260	154	173	172
Résultat net	923 \$	811 \$	921 \$	306 \$	1 177 \$	825 \$	878 \$	862 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	2 \$	3 \$	(11) \$	3 \$	(7) \$	1 \$	2 \$
Actionnaires	920	809	918	317	1 174	832	877	860
Résultat par action – de base	2,28 \$	1,99 \$	2,26 \$	0,73 \$	2,88 \$	2,02 \$	2,13 \$	2,09 \$
– dilué	2,28	1,98	2,26	0,73	2,88	2,02	2,13	2,09

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants équivalents étant compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de services bancaires de gros.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, en grande partie contrebalancée par l'incidence de la vente du portefeuille Aéroplan au cours du premier trimestre de 2014, le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient le profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit et les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD.

Les produits de Gestion des avoirs ont été avantagés par l'incidence de l'acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust) conclue le 31 décembre 2013, ce qui comprend les honoraires annuels liés au rendement au cours du premier trimestre de 2015, et ont également enregistré une hausse des honoraires liés aux biens sous gestion moyens et de solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

La conjoncture des marchés financiers et la croissance des activités de dérivés sur actions, qui a donné lieu à la hausse du résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits des Services bancaires de gros. Les produits ont également été touchés par la volatilité des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 comprenaient la charge liée aux REF, alors que les résultats du troisième trimestre et du premier trimestre de 2014 comprenaient respectivement un profit tiré d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence et un profit à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Les résultats du quatrième trimestre de 2013 comprenaient la perte de valeur liée à une participation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis.

Les résultats de Siège social et autres comprennent l'élément compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt susmentionnée. Les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan susmentionné.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Dans les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les pertes dans le portefeuille de cartes de crédit ont tendance à décliner, en raison d'une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion de comptes, et de la vente du portefeuille Aéroplan. Les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient une charge découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations et ceux du troisième trimestre de 2013 comprenaient une charge découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis. Pour les Services bancaires de gros, les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient des pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. Aux deuxième et troisième trimestres de 2013, les pertes du portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe ont été plus élevées. Pour Siège social et autres, les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean. La provision collective a augmenté au cours du troisième trimestre de 2013, ce qui comprenait des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta, mais a diminué au cours des premier et troisième trimestres de 2014, ce qui comprenait une reprise partielle sur la provision pour pertes sur créances liées aux inondations en Alberta.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, y compris des charges de retraite, de même que de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient des charges de restructuration liées à des indemnités de départ. Les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient une dépréciation du goodwill et ceux du quatrième trimestre de 2013 comprenaient une charge de restructuration relative à CIBC FirstCaribbean. Les résultats de tous les

trimestres de 2014 et du quatrième trimestre de 2013 comprenaient des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages et aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt, qui affiche en général une tendance à la hausse pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessus. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours du deuxième trimestre de 2014 relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

Perspectives pour l'année 2015

Le rythme de la croissance mondiale devrait ressembler à celui, très lent, de l'exercice précédent, le ralentissement économique en Chine, les risques de récession en Russie et les gains encore faibles en Europe freinant l'accélération économique prévue aux États-Unis. L'économie américaine a repris de la vigueur grâce à l'amélioration de l'accès au crédit pour les ménages et à la hausse des revenus associés à une saine croissance de l'emploi, ce qui devrait préparer le terrain pour une croissance du PIB réel s'approchant de 3 % en 2015. Le taux de croissance du Canada devrait ralentir et s'établir à environ 2 %, une réduction des dépenses en immobilisations dans le secteur des ressources et un resserrement budgétaire dans les provinces touchées contrebalançant la hausse des exportations non liées à l'énergie découlant de la croissance américaine et de la dépréciation du dollar canadien. La Réserve fédérale américaine devrait commencer à hausser légèrement les taux d'intérêt vers le milieu de l'année, mais la Banque du Canada pourrait encore baisser les taux d'intérêt d'ici là, en raison du ralentissement de la croissance imputable à la faiblesse du prix du pétrole. Les rendements à long terme dans les deux pays pourraient augmenter au cours du deuxième semestre de l'année par suite des hausses des taux d'intérêt aux États Unis et de la dissipation des craintes relatives au ralentissement à l'échelle mondiale.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises pourraient montrer des signes d'amélioration en ce qui concerne la demande du crédit des ménages dans la foulée des mesures prises par la Banque du Canada, mais l'incidence devrait être modeste puisque les taux d'intérêt sont faibles depuis déjà longtemps. La demande de crédit aux entreprises devrait continuer d'augmenter à un taux de croissance sain à l'extérieur des provinces productrices de ressources naturelles, mais elle sera touchée par le ralentissement de la croissance dans celles-ci. Bien que la précarité du prix des ressources constitue un risque pour la qualité du crédit des entreprises et des ménages dans les régions touchées, la détérioration devrait être modérée compte tenu qu'on ne prévoit qu'une légère augmentation du taux de chômage et du taux de faillite des entreprises.

Les marchés boursiers devraient enregistrer de faibles gains et un volume modéré de nouvelles émissions après avoir connu une solide année 2014. Toutefois, la hausse de l'épargne des ménages devrait favoriser la demande pour de la gestion des avoirs.

La situation des Services bancaires de gros risque d'être contradictoire, car la réduction des dépenses en immobilisations dans le secteur des ressources est contrebalancée par une capacité réduite de se financer à même les résultats non distribués, des besoins plus grands pour des transactions de fusion et acquisition et l'augmentation des dépenses en immobilisations dans les autres secteurs. La volatilité accrue du marché favorisera le volume de transactions. Certains gouvernements provinciaux verront leurs besoins de financement augmenter en raison de la chute des produits tirés du secteur de l'énergie.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel CIBC 2014. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour le trimestre clos le		31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées comme présenté	A	907 \$	791 \$	1 149 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		33	100	(226)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées ²	B	940 \$	891 \$	923 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	397 887	397 907	399 217
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,28 \$	1,98 \$	2,88 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,36	2,24	2,31
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté				
Total des produits comme présenté ³	D	3 459 \$	3 213 \$	3 631 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(55)	118	(353)
BIE		148	85	110
Total des produits ajusté ²	E	3 552 \$	3 416 \$	3 388 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées ³	F	2 195 \$	2 083 \$	1 976 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(94)	(20)	(55)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 101 \$	2 063 \$	1 921 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté ³	F/D	63,5 %	64,8 %	54,4 %
Coefficient d'efficacité ajusté ^{2,3}	G/E	59,2 %	60,4 %	56,7 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	H	907 \$	791 \$	1 149 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance applicable aux porteurs d'actions ordinaires ¹		33	100	(226)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	I	940 \$	891 \$	923 \$
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	J	409 \$	398 \$	382 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	J/H	45,1 %	50,3 %	33,3 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	J/I	43,5 %	44,6 %	41,4 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté				
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	K	18 123 \$	17 528 \$	16 581 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	H/K	19,9 %	17,9 %	27,5 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	I/K	20,6 %	20,1 %	22,1 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté				
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	L	1 077 \$	936 \$	1 437 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		39	138	(298)
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	M	1 116 \$	1 074 \$	1 139 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	N	154 \$	125 \$	260 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		6	38	(72)
Impôt sur le résultat ajusté ²	O	160 \$	163 \$	188 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	N/L	14,3 %	13,4 %	18,1 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	O/M	14,3 %	15,2 %	16,5 %

En millions de dollars, pour le trimestre clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2015	Résultat net comme présenté	650 \$	128 \$	275 \$	(130) \$	923 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(32)	4	(4)	65	33
	Résultat net ajusté ²	618 \$	132 \$	271 \$	(65) \$	956 \$
31 oct. 2014	Résultat net comme présenté	602 \$	119 \$	136 \$	(46) \$	811 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	14	5	80	1	100
	Résultat net ajusté ²	616 \$	124 \$	216 \$	(45) \$	911 \$
31 janv. 2014	Résultat net comme présenté	746 \$	114 \$	264 \$	53 \$	1 177 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(103)	3	(49)	(77)	(226)
	Résultat net ajusté ²	643 \$	117 \$	215 \$	(24) \$	951 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque et Trésorerie. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique, à l'exception de Trésorerie. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2014.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent à nos clients des conseils financiers, des produits bancaires et d'investissement ainsi que des produits d'assurance autorisés, de la façon qui répond le mieux à leurs besoins. Par l'entremise de nos centres bancaires, de nos conseillers mobiles et de nos services bancaires par téléphone, en direct et mobiles primés, la CIBC offre aux clients d'effectuer leurs opérations bancaires quand, où et comme ils le veulent.

Résultats¹

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014 ²	31 janv. 2014 ²
Produits			
Services bancaires personnels	1 669 \$	1 629 \$	1 573 \$
Services bancaires aux entreprises	402	393	380
Divers ³	22	24	299
Total des produits	2 093	2 046	2 252
Dotations à la provision pour pertes sur créances	164	171	210
Charges autres que d'intérêts	1 056	1 072	1 052
Résultat avant impôt	873	803	990
Impôt sur le résultat	223	201	244
Résultat net	650 \$	602 \$	746 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	650 \$	602 \$	746 \$
Coefficient d'efficacité	50,4 %	52,4 %	46,7 %
Rendement des capitaux propres ⁴	61,1 %	60,1 %	77,9 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(129)\$	(122)\$	(119)\$
Bénéfice économique ⁴ (a+b)	521 \$	480 \$	627 \$
Équivalents temps plein	21 668	21 864	22 243

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Comprendent des portefeuilles d'activités en voie de liquidation liés aux activités de courtage hypothécaire FirstLine, aux prêts étudiants et aux cartes.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 650 M\$, en baisse de 96 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a augmenté de 48 M\$, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits, de la diminution des charges autres que d'intérêts et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont baissé de 159 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires personnels se sont accrus de 96 M\$, du fait surtout de la croissance des volumes et du profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 22 M\$, sous l'effet principalement de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 277 M\$ étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, présenté à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprenaient une baisse des produits en raison des transactions Aéroplan.

Les produits ont augmenté de 47 M\$, ou 2 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits des Services bancaires personnels se sont accrus de 40 M\$, en raison surtout du profit découlant d'ajustements comptables susmentionnés et de la croissance des volumes, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 9 M\$, sous l'effet principalement de la croissance des volumes.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 46 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit, ce qui reflète des améliorations de la qualité du crédit, ainsi que l'incidence d'une initiative mise en place pour améliorer les pratiques de gestion des comptes, et la vente du portefeuille Aéroplan. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une charge découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations, présentée à titre d'élément d'importance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a affiché un recul de 7 M\$ comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait que la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques était essentiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux transactions Aéroplan au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 16 M\$, ou 1 %, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des dépenses de publicité, ainsi que des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages, présentés à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a connu une baisse de 21 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la baisse du résultat, en partie contrebalancée par une baisse du taux d'impôt appliqué au profit lié aux transactions Aéroplan de l'exercice précédent.

L'impôt sur le résultat s'est accru de 22 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

Accord volontaire sur la réduction des frais d'interchange de carte de crédit

Ces dernières années, le gouvernement du Canada s'est entretenu avec plusieurs parties intéressées sur les frais versés par les commerçants qui acceptent que leurs clients paient par carte de crédit, notamment des frais fixés par les réseaux de paiement, désignés comme des frais d'interchange.

Le 4 novembre 2014, un accord a été annoncé entre le gouvernement fédéral, VISA et MasterCard visant la réduction volontaire des taux d'interchange à un taux effectif moyen de 1,50 % pour les cinq prochaines années.

La mise en œuvre de l'accord ne devrait pas influencer de façon importante sur les résultats des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions de placements de premier plan afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis.

Résultats¹

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Produits			
Courtage de détail	302 \$	302 \$	284 \$
Gestion d'actifs	208	203	172
Gestion privée de patrimoine	109	79	46
Total des produits	619	584	502
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	-	(1)
Charges autres que d'intérêts	447	428	351
Résultat avant impôt	172	156	152
Impôt sur le résultat	44	37	38
Résultat net	128 \$	119 \$	114 \$
Résultat net applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	1 \$
Actionnaires (a)	128	119	113
Coefficient d'efficacité	72,2 %	73,1 %	69,9 %
Rendement des capitaux propres ²	23,0 %	21,9 %	22,5 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(67) \$	(65) \$	(62) \$
Bénéfice économique ² (a+b)	61 \$	54 \$	51 \$
Équivalents temps plein	4 234	4 169	4 056

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 128 M\$, en hausse de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et en hausse de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 117 M\$, ou 23 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 18 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des produits tirés des honoraires, en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés des commissions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 36 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la montée des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des valeurs de marché et de la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

L'augmentation de 63 M\$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent des produits de Gestion privée de patrimoine s'explique essentiellement par l'inclusion d'un trimestre complet de résultats d'Atlantic Trust (acquise le 31 décembre 2013) et les honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Les produits se sont appréciés de 35 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 5 M\$ comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la montée des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des valeurs de marché et de la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés de notre placement dans American Century Investments.

L'augmentation de 30 M\$ comparativement au trimestre précédent des produits de Gestion privée de patrimoine s'explique essentiellement par les honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 96 M\$, ou 27 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'inclusion d'un trimestre complet de résultats d'Atlantic Trust et de la hausse de la rémunération liée au rendement, ce qui comprend la rémunération à l'égard des honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 19 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement, ce qui comprend la rémunération à l'égard des honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 6 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 7 M\$ en comparaison du trimestre précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

Services bancaires de gros

Services bancaires de gros offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Produits			
Marchés financiers	395 \$	196 \$	330 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	302	265	250
Divers	9	7	100
Total des produits ²	706	468	680
Dotation à la provision pour pertes sur créances	14	14	2
Charges autres que d'intérêts	328	293	329
Résultat avant impôt	364	161	349
Impôt sur le résultat ²	89	25	85
Résultat net	275 \$	136 \$	264 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	275 \$	136 \$	264 \$
Coefficient d'efficacité ²	46,5 %	62,6 %	48,3 %
Rendement des capitaux propres ³	42,5 %	21,8 %	44,9 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(78) \$	(75) \$	(73) \$
Bénéfice économique ³ (a+b)	197 \$	61 \$	191 \$
Équivalents temps plein	1 292	1 304	1 244

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 148 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 (85 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2014 et 110 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2014). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 275 M\$, en hausse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a augmenté de 139 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse du taux d'impôt effectif et des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont appréciés de 26 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 65 M\$ des produits de Marchés financiers découle principalement de la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions et sur marchandises et de l'augmentation des commissions tirées de la négociation d'actions, en partie contrebalancées par la baisse des produits tirés de la négociation des titres à revenu fixe.

La hausse de 52 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement résulte surtout d'un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présenté à titre d'élément d'importance, de la hausse des produits provenant des Services bancaires aux entreprises, de l'augmentation des produits tirés des activités de services-conseils et de la hausse des produits tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits Divers ont connu une baisse de 91 M\$, en raison surtout d'un profit à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits ont augmenté de 238 M\$, ou 51 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Marchés financiers ont augmenté de 199 M\$ du fait que les résultats du trimestre précédent comprenaient une charge en raison de l'intégration des REF à la méthode d'évaluation de nos dérivés non garantis, présentée à titre d'élément d'importance. La hausse des produits tirés de la négociation des dérivés sur actions et des dérivés de change au cours du trimestre concerné a été en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés de l'émission d'actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement se sont accrus de 37 M\$, en raison surtout de la hausse des profits du portefeuille de placement, y compris le profit susmentionné.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 12 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de pertes dans le portefeuille d'activités de financement immobilier aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 35 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des charges au titre des salaires.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat pour le trimestre a augmenté de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 64 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par une hausse du résultat.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros.

Résultats

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Produits nets (charges nettes) d'intérêts	(3) \$	(4) \$	(13) \$
Produits (pertes) de négociation	(8)	9	5
Pertes désignées à leur juste valeur	-	(1)	(2)
Autres produits (pertes)	-	(1)	-
Total des produits	(11)	3	(10)
Charges autres que d'intérêts	1	1	1
Résultat (perte) avant impôt	(12)	2	(11)
Impôt sur le résultat	(3)	-	(3)
Résultat net (perte nette)	(9) \$	2 \$	(8) \$

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 9 M\$ (8 M\$ US), comparativement à une perte nette de 8 M\$ (7 M\$ US) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à un résultat net de 2 M\$ (2 M\$ US) pour le trimestre précédent.

La perte nette du trimestre reflète essentiellement une baisse de la valeur des créances relativement à la protection souscrite auprès de garants financiers (sur les actifs de prêts qui sont comptabilisés au coût amorti), par suite d'une augmentation de l'évaluation à la valeur de marché des positions sous-jacentes, d'une charge nette d'intérêts et de pertes nettes subies sur des positions non couvertes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) à l'égard des garants financiers.

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 31 janvier 2015	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de			
	Montant notionnel	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	- \$	- \$	- \$	- \$	183 \$	128 \$	- \$	- \$	183 \$	128 \$
TAP flux groupés	1 203	1	1 170	1 172	932	9	1 993	18	-	-
Titres de créance de sociétés	-	-	-	-	3 506	4	-	-	3 506	5
Divers	474	313	23	22	309	31	18	2	-	-
Positions non appariées	-	-	-	-	-	-	-	-	393	1
	1 677 \$	314 \$	1 193 \$	1 194 \$	4 930 \$	172 \$	2 011 \$	20 \$	4 082 \$	134 \$
31 octobre 2014	1 969 \$	369 \$	1 415 \$	1 417 \$	5 679 \$	192 \$	2 352 \$	27 \$	4 656 \$	154 \$

1) Les titres de participation disponibles à la vente obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 23 M\$ US (23 M\$ US au 31 octobre 2014) sont exclus du tableau ci-dessus.

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

La position nette de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, qui consistent en des dérivés de crédit vendus, totalisait 55 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (70 %) et européens (27 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 janvier 2015, environ 77 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note équivalente à AAA, les notes de 22 % d'entre eux étaient équivalentes à la note AA+ et le reste était sans note. Au 31 janvier 2015, les notes d'environ 21 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou à une note supérieure, les notes d'environ 64 % étaient équivalentes aux notes entre B+ et B-, les notes d'environ 5 % étaient équivalentes à la note CCC+ ou à une note inférieure, et le reste des actifs était sans note. Les TAP flux groupés ont une durée moyenne pondérée de 2,0 ans et une subordination moyenne de 31 %.

Titres de créance de sociétés

L'exposition aux titres de créance de sociétés est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Les créances aux termes de ces contrats ne sont exigibles qu'au moment où les défauts cumulatifs liés aux portefeuilles de référence sont supérieurs à 30 % pendant la durée résiduelle du contrat de 23 mois. Nous avons vendu une protection de crédit sur ce portefeuille de référence à un courtier en valeurs mobilières.

Divers

Au 31 janvier 2015, nos positions importantes dans les placements et prêts du poste Divers comprenaient :

- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable, d'un montant notionnel de 228 M\$ US et d'une juste valeur de 214 M\$ US, des billets reflét classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 4 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et des prêts, d'un montant notionnel de 54 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 112 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 91 M\$ US;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 23 M\$ US, d'une juste valeur de 23 M\$ US et d'une valeur comptable de 22 M\$ US.

Au 31 janvier 2015, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit du poste Divers comprenaient :

- des dérivés de crédit vendus d'un montant notionnel de 221 M\$ US assortis d'une juste valeur de 31 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des tranches de TAC flux groupés garantis par des titres autres que du marché américain adossés à des prêts hypothécaires à l'habitation et des titres privilégiés de fiducies;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 66 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Positions non appariées

L'actif sous-jacent de notre position non appariée se compose d'un portefeuille de référence de titres de créance de sociétés.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service (Moody's)) et les actifs sous-jacents à cette protection.

En millions de dollars américains, au 31 janvier 2015	Montant notionnel des actifs sous-jacents					Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties			
	TAP flux groupés	Titres d'emprunt d'entreprises	TAC flux groupés – Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	Divers	Positions non appariées	Total du montant notionnel	Juste valeur, avant les REC	Juste valeur, REC	Juste valeur, nette des REC
Garants financiers¹									
De première qualité	1 230 \$	- \$	- \$	18 \$	- \$	1 248 \$	18 \$	(3) \$	15 \$
Sans note	763	-	-	-	-	763	8	(3)	5
	1 993	-	-	18	-	2 011	26	(6)	20
Autres contreparties¹									
De première qualité	-	10	183	-	-	193	128	-	128
Sans note	-	3 496	-	-	393	3 889	6	-	6
	-	3 506	183	-	393	4 082	134	-	134
	1 993 \$	3 506 \$	183 \$	18 \$	393 \$	6 093 \$	160 \$	(6) \$	154 \$
31 octobre 2014	2 370 \$	3 952 \$	212 \$	30 \$	444 \$	7 008 \$	188 \$	(7) \$	181 \$

1) Lorsque plus d'une agence de notation fournit une note et que les notes diffèrent, nous utilisons la note la plus faible.

L'autre contrepartie non notée est un fonds multicédants canadien. Ce fonds multicédants respecte l'entente quant aux garanties données et a consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 31 janvier 2015 s'établissait à 237 M\$ US contre une exposition nette de 6 M\$ US.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque ainsi que Trésorerie, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique, à l'exception de Trésorerie. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Produits			
Services bancaires internationaux	161 \$	150 \$	154 \$
Divers	(120)	(35)	43
Total des produits ²	41	115	197
Dotation à la provision pour pertes sur créances	9	9	7
Charges autres que d'intérêts	364	290	244
Perte avant impôt sur le résultat	(332)	(184)	(54)
Impôt sur le résultat ²	(202)	(138)	(107)
Résultat net (perte nette)	(130) \$	(46) \$	53 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	2 \$	2 \$
Actionnaires	(133)	(48)	51
Équivalents temps plein	16 689	17 087	16 030

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas du tableau 2 de la section Services bancaires de gros.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 130 M\$, comparativement à un résultat net de 53 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des produits et de la hausse des charges autres que d'intérêts.

La perte nette a augmenté de 84 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des produits et de la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont diminué de 156 M\$, ou 79 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 7 M\$ des produits de Services bancaires internationaux résulte de taux de change positifs.

Les produits Divers ont diminué de 163 M\$ du fait que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, présenté à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre concerné comprenaient la baisse des produits de trésorerie et la hausse de l'ajustement selon la BIE.

Les produits ont diminué de 74 M\$, ou 64 %, en regard du trimestre précédent.

L'augmentation de 11 M\$ des produits de Services bancaires internationaux résulte de taux de change positifs.

Les produits Divers ont diminué de 85 M\$, principalement en raison de la hausse de l'ajustement selon la BIE et de la baisse des produits de trésorerie.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 2 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une réduction de la provision collective, notamment une baisse des créances estimées liées aux inondations en Alberta, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprenaient des pertes sur créances moins élevées liées à CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 120 M\$, ou 49 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des charges de restructuration liées aux indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance, et de l'augmentation des coûts du soutien du siège social non répartis.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 74 M\$, ou 26 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement des charges de restructuration mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 95 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par une perte plus élevée, y compris la hausse de l'ajustement selon la BIE.

L'économie d'impôt a augmenté de 64 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par une perte plus élevée, y compris la hausse de l'ajustement selon la BIE.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 janv. 2015	31 oct. 2014
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 045 \$	13 547 \$
Valeurs mobilières	61 289	59 542
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	38 019	36 796
Prêts et acceptations, nets de la provision	274 966	268 240
Dérivés	39 124	20 680
Autres actifs	18 780	16 098
	445 223 \$	414 903 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	339 875 \$	325 393 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	19 104	23 764
Dérivés	39 903	21 841
Autres passifs	21 998	20 144
Titres secondaires	4 864	4 978
Capitaux propres	19 479	18 783
	445 223 \$	414 903 \$

Actif

Au 31 janvier 2015, le total de l'actif avait augmenté de 30,3 G\$, ou 7 %, par rapport au 31 octobre 2014.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 502 M\$, ou 4 %, surtout en raison de la baisse des placements de trésorerie.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 1,7 G\$, ou 3 %, en raison surtout de l'augmentation des valeurs disponibles à la vente, en partie contrebalancée par la diminution des valeurs du compte de négociation. L'augmentation des valeurs disponibles à la vente s'explique essentiellement par la hausse des titres du gouvernement du Canada et des titres de créance de sociétés ouvertes. Les valeurs du compte de négociation ont reculé surtout dans les titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 1,2 G\$, ou 3 %, du fait principalement des activités de gestion des placements de trésorerie.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 6,7 G\$, ou 3 %. Les prêts et acceptations liés aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 4,1 G\$, en raison principalement de l'incidence des variations des taux de change et de l'augmentation dans notre portefeuille de prêts canadien. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 2,5 G\$ par suite essentiellement de la croissance des prêts hypothécaires conclus sous la marque CIBC, en partie annulée par les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées.

Les dérivés ont bondi de 18,4 G\$, ou 89 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change, de taux d'intérêt et d'autres marchandises.

Les autres actifs ont augmenté de 2,7 G\$, ou 17 %, en raison surtout de la hausse des biens donnés en garantie sur dérivés et des montants à recevoir des courtiers.

Passif

Au 31 janvier 2015, le total du passif avait augmenté de 29,6 G\$, ou 7 %, par rapport au 31 octobre 2014.

L'augmentation de 14,5 G\$, ou 4 %, des dépôts est principalement attribuable à la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada, à l'incidence des taux de change et aux activités de trésorerie. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont diminué de 4,7 G\$, ou 20 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont bondi de 18,1 G\$, ou 83 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations de dérivés de change, de taux d'intérêt et d'autres marchandises.

Les autres passifs ont augmenté de 1,9 G\$, ou 9 %, en raison surtout de la hausse des biens reçus en garantie sur dérivés et des montants à payer aux courtiers.

Les titres secondaires ont baissé de 114 M\$, ou 2 %. Des rachats partiels découlant d'activités courantes de maintien du marché ont eu lieu au cours du trimestre.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2015, les capitaux propres ont augmenté de 696 M\$, ou 4 %, par rapport au 31 octobre 2014, attribuable surtout à une hausse nette des résultats non distribués. Au cours du trimestre, il y a eu l'émission d'une nouvelle série d'actions privilégiées et le rachat d'une série existante d'actions privilégiées. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 38 du Rapport annuel 2014.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

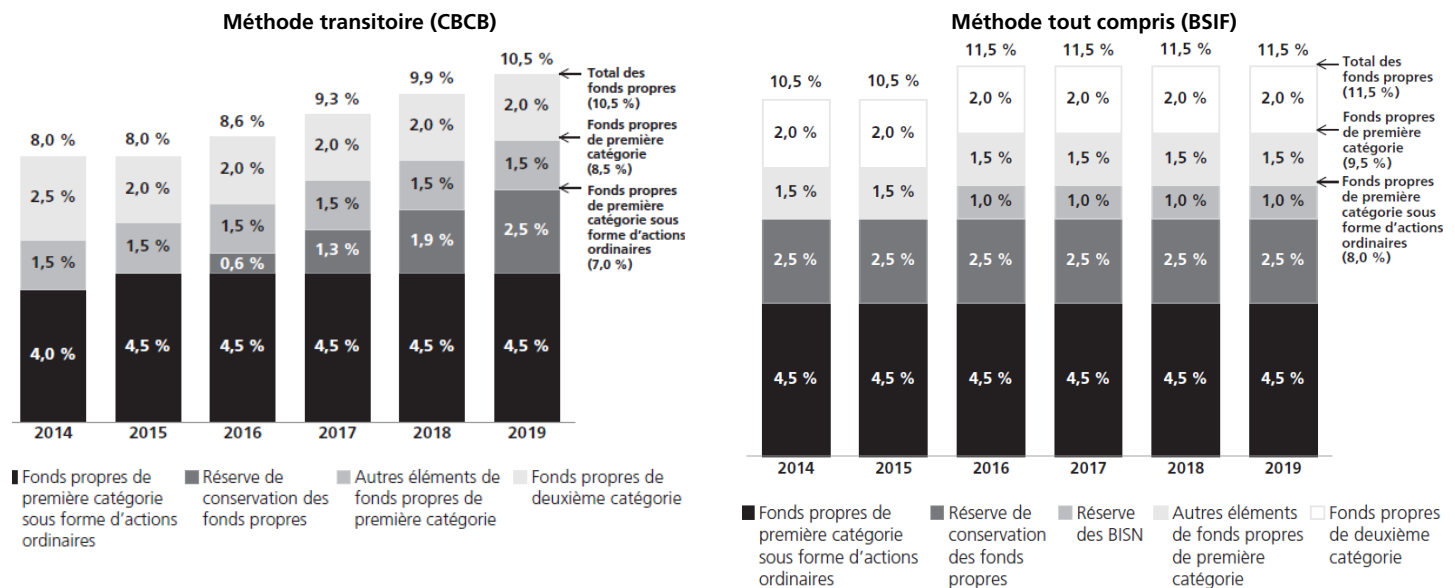
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires cible de 7 %, ce qui comprend le ratio minimal « tout compris de 2019 » et une réserve de conservation des fonds propres, à compter du premier trimestre de 2013. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, les ratios cibles tout compris pour le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres sont de respectivement 8,5 % et 10,5 %. Ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions si le BSIF est d'avis que les circonstances le justifient. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

Le BSIF a publié une ligne directrice à l'égard des banques d'importance systémique nationale (BISN) et du supplément de fonds propres connexe. La CIBC est considérée comme une BISN au Canada, tout comme la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada et la Banque TD. Les BISN seront visées par une exigence additionnelle de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2014, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt différé, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, comme ils sont présentés dans notre bilan consolidé, et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers, ainsi que les actions privilégiées et les billets de catégorie 1 novateurs non admissibles, qui sont assujéti aux règles de retrait progressif pour les instruments de fonds propres. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, les titres secondaires non admissibles, qui sont assujéti aux règles de retrait progressif pour les instruments de fonds propres, la provision collective admissible en vertu de l'approche standard, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers.

Ratio de levier financier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier financier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le 12 janvier 2014, le CBCB a publié la version complète de ses règles sur le ratio de levier financier.

Le ratio de levier financier représente la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de première catégorie) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques comprend la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan;
- ii) les ajustements liés aux expositions sur les opérations de financement par titres, et possibilité d'une forme restreinte de compensation, sous réserve du respect de certaines conditions;
- iii) les expositions sur dérivés comme il est précisé dans les règlements;
- iv) d'autres expositions hors bilan, notamment des engagements de crédit et des substituts de crédit directs, convertis en équivalents risque de crédit au moyen de facteurs de conversion en équivalent-crédit selon l'approche standard conformément à Bâle.

Les éléments qui sont déduits des fonds propres de première catégorie ne seront pas pris en compte dans la mesure des risques.

Le CBCB exige que les banques présentent leur ratio de levier financier à compter de 2015. Le document prévoit que le CBCB continuera d'évaluer si le ratio de levier financier minimal de 3 % est approprié. Les dernières modifications à la règle seront apportées d'ici 2017, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Le 30 octobre 2014, le BSIF a publié la ligne directrice définitive intitulée *Exigences de levier* décrivant la mise en œuvre des règles de Bâle III à l'égard du ratio de levier financier au Canada à compter de novembre 2014. Le ratio de levier financier de Bâle III remplace le ratio actif/fonds propres actuel. Les institutions de dépôt fédérales devront adopter des ratios de levier financier qui sont au moins équivalents à 3 %. Des précisions sur le ratio de levier financier de la CIBC au 31 janvier 2015 sont données dans le tableau ci-après.

Fonds propres réglementaires et ratio de levier financier selon Bâle III

En millions de dollars, au		31 janv. 2015	31 oct. 2014
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		17 610 \$	17 496 \$
Fonds propres de première catégorie	A	19 199	18 720
Total des fonds propres		23 347	23 281
APR		156 118	155 148
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,3 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,3 %	12,1 %
Ratio du total des fonds propres		14,9 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier financier	B	472 782 \$	s. o.
Ratio de levier financier	A/B	4,1 %	s. o.
Ratio actif/fonds propres		s. o.	17,7 x
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		15 033 \$	14 607 \$
Fonds propres de première catégorie	C	17 771	17 300
Total des fonds propres		22 024	21 989
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		146 554	141 250
APR aux fins des fonds propres de première catégorie		146 847	141 446
APR aux fins du total des fonds propres		147 097	141 739
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		10,3 %	10,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,1 %	12,2 %
Ratio du total des fonds propres		15,0 %	15,5 %
Expositions du ratio de levier financier	D	471 937 \$	s. o.
Ratio de levier financier	C/D	3,8 %	s. o.
s. o. Sans objet.			

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Selon la méthode tout compris, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondait à celui du 31 octobre 2014.

Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ont suffisamment augmenté pour annuler l'incidence de la hausse des APR.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires découle du capital autogénéré (résultat net moins les dividendes) et de la hausse du cumul des autres éléments du résultat global, en partie contrebalancés par la hausse des déductions réglementaires au titre des fonds propres, comme des éléments assujettis à des seuils. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 5,3 G\$ entre le 31 octobre 2014 et le 31 janvier 2015 en raison essentiellement du taux de change et de la mise à jour des paramètres des modèles de fonds propres.

Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB continue de publier des propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (voir la page 31 du Rapport annuel 2014), dans le but de préciser et d'accroître les exigences en matière de fonds propres de certaines activités.

Au cours de décembre 2014, le CBCB a établi les révisions définitives du cadre de titrisation destinées à renforcer les normes en matière de fonds propres dans le cas des expositions de titrisation, avec prise d'effet en janvier 2018.

Le CBCB a annoncé son intention d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des ratios de fonds propres des banques en réduisant la variabilité excessive dans le calcul des APR, et a publié deux documents de consultation en décembre 2014 pour atteindre cet objectif. Le document intitulé *Revisions to the standardized approach for credit risk* propose de recourir moins souvent aux notations externes, d'accroître la sensibilité aux risques, de réduire le pouvoir discrétionnaire de l'autorité de contrôle nationale, de raffermir le lien entre l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes et de rehausser la comparabilité à l'échelle des banques. Le document intitulé *Capital floors: the design of a framework based on standardized approaches* met l'accent sur le concept du plancher des fonds propres, qui vise à atténuer le risque lié aux modèles et les erreurs de mesure découlant des modèles internes, afin de parer à la variabilité excessive dans le calcul des APR d'une banque à l'autre.

Un document de consultation comprenant les propositions pour améliorer le dispositif sur les fonds propres au titre du risque opérationnel a été publié en octobre 2014. Afin de régler les lacunes relevées dans les approches actuelles, une nouvelle approche standard pourrait remplacer les approches non fondées sur les modèles et mettre à jour les indicateurs de risque permettant de déterminer les exigences de fonds propres pour le risque opérationnel.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ces domaines et de s'y préparer.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié la norme définitive au titre des révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier. Le document présente la première phase d'un projet à deux phases mis en place par le CBCB visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard du risque de crédit (incluant le risque de crédit de la contrepartie), du risque de marché, du risque opérationnel, du risque de taux d'intérêt et des risques liés à la titrisation. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

Les nouvelles informations à fournir prescrites par ce document doivent être présentées d'ici la fin de l'exercice 2016. La CIBC continue de suivre les exigences et de se préparer aux développements dans ce domaine.

Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le 1^{er} août 2014, le ministère des Finances a publié un document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN) en permettant la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN est bien capitalisée à l'issue de la conversion. Des précisions sur la proposition figurent à la page 31 du Rapport annuel 2014.

Activités importantes de gestion du capital

Créances subordonnées

Le 14 janvier 2015, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (21 M\$ US) de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 juillet 2084.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2014, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 8 septembre 2015. Aucun achat d'actions ordinaires n'a été effectué en vertu de cette offre.

Dividendes

Le 25 février 2015, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 1,03 \$ à 1,06 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2015.

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2015, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A de série 27, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 16 décembre 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (actions de série 41), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 janvier 2020, les actions de série 41 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,75 %. Le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,24 %.

Les porteurs d'actions de série 41 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (actions de série 42), sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,24 %. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 41, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 41 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 42 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Les actions comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, laquelle est nécessaire pour que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires selon Bâle III. Par conséquent, les actions sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance de l'« événement déclencheur », tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres. Chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Compte non tenu des dividendes accumulés et non versés, le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion des actions de série 41 et de série 42 s'élèverait à 60 millions d'actions ordinaires.

En plus des actions privilégiées de série 41 et de série 42, les instruments suivants comprennent également une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité :

- Nos actions privilégiées existantes de catégorie A de série 29 sont assujetties à une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en vertu d'un engagement distinct auprès du BSIF. À la survenance d'un événement déclencheur, chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. En ce qui a trait à ces actions, compte non tenu de l'incidence des dividendes accumulés et non versés, le cas échéant, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion serait de 165 404 275 actions.
- De façon similaire aux actions privilégiées de série 41, nos actions privilégiées existantes de catégorie A de série 39 comprennent également une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. À la survenance d'un événement déclencheur, chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action

(sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Compte non tenu des dividendes accumulés et non versés, le cas échéant, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des actions de série 39 et de série 40 s'élèverait à 80 millions d'actions ordinaires.

- Nos débetures existantes échéant le 28 octobre 2024 comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, laquelle est nécessaire pour que les débetures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. À la survenance d'un événement déclencheur, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Compte non tenu des intérêts courus, le cas échéant, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des débetures s'élèverait à 300 millions d'actions ordinaires.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 60 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2015.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthodologie d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier financier selon Bâle III supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Ces banques doivent divulguer les données de l'exercice 2014 et les données comparatives de 2013 avant la publication du premier rapport financier trimestriel de 2015. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

En milliers de dollars, au		31 oct. 2014	31 oct. 2013
Section	Indicateurs		
A. Activité transfrontière	1. Créances transfrontières	61 043 526 \$	59 177 832 \$
	2. Passifs transfrontières	84 270 234	79 877 476
B. Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	453 143 820 \$	464 576 985 \$
C. Interdépendance	4. Actifs dans le système financier	26 095 418 \$	23 528 983 \$
	5. Passifs dans le système financier	17 683 729	14 247 161
	6. Titres en circulation	123 650 540	113 752 015
D. Substituabilité / infrastructure financière	7. Activité de paiement	8 159 470 634 \$	8 203 398 937 \$
	8. Actifs sous garde	1 358 430 000	1 216 649 000
	9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	36 526 470	34 677 612
E. Complexité	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	1 765 057 951 \$	1 843 564 336 \$
	11. Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	36 909 402	40 460 836
	12. Actifs de niveau 3	2 321 630	2 237 967

A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d., l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine. Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour la clientèle de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous soutenons un fonds monocédant et plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC (collectivement, les fonds multicédants) pour financer les actifs pour nos clients au Canada.

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 6 M\$ au premier trimestre de 2015 (4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 5 M\$ pour le trimestre précédent). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 31 janvier 2015, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons atteignaient 3,1 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2014). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,1 an (1,1 an au 31 octobre 2014). Nous détenions du papier commercial totalisant 44 M\$ (4 M\$ au 31 octobre 2014) émis par les fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 4,6 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2014). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2014) à ces fonds multicédants au 31 janvier 2015.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 575 M\$ avec le fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élevait à 105 M\$ (105 M\$ au 31 octobre 2014). Au 31 janvier 2015, nous avons financé 84 M\$ (81 M\$ au 31 octobre 2014) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

En millions de dollars, au	31 janv. 2015			31 oct. 2014		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds monocédant et fonds multicédants	128 \$	3 116 ³ \$	- \$	85 \$	2 708 ³ \$	- \$
Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	2 612	670	-	2 372	833	-
Structures de placement sans transformation	795	-	-	2 019	-	-
Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	12	-	-	10	-	-
CIBC Capital Trust	8	72	-	7	72	-
Fonds de placement gérés par la CIBC	23	-	-	20	-	-
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	9	27	28	28	35	64
Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation	2 405	84	1 496	2 436	84	1 597

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae), ainsi que leurs dérivés. Un montant de 1,9 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2014) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 236 M\$ (241 M\$ au 31 octobre 2014). Un montant notionnel de 1,4 G\$ (1,5 G\$ au 31 octobre 2014) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 174 M\$ (182 M\$ au 31 octobre 2014). Un montant notionnel additionnel de 56 M\$ (52 M\$ au 31 octobre 2014) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de 4 M\$ (4 M\$ au 31 octobre 2014).

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,5 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2014) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 38 et 39 du Rapport annuel 2014.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 73 du Rapport annuel 2014. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à la réalisation de la direction stratégique de la CIBC, soit d'assurer un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture en matière de gestion du risque et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque, approuvés par le conseil, pour l'ensemble de la CIBC et les unités d'exploitation stratégique;
- des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- les secteurs d'activité de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- la deuxième ligne de défense, la fonction Gestion du risque, la fonction Conformité et les autres fonctions de contrôle de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

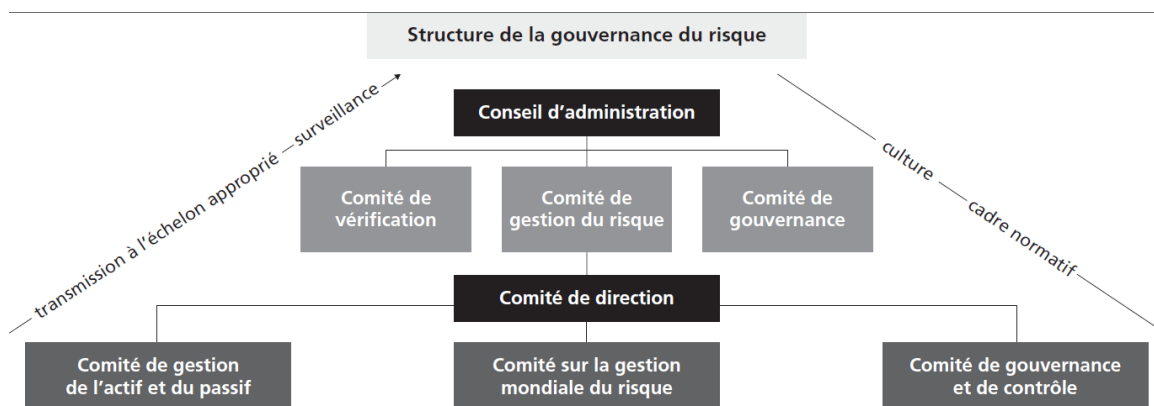
Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Les pages 40 à 46 du Rapport annuel 2014 contiennent des renseignements supplémentaires à l'égard de la structure de gestion du risque, du processus de gestion du risque et de la culture de risque.

Structure de la gouvernance du risque

Des changements ont été apportés à la structure de la gouvernance du risque au cours du trimestre. Notre structure actuelle est présentée ci-dessous.



Conseil d'administration (le conseil) : les membres du conseil d'administration doivent surveiller le programme de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise en approuvant notre intérêt à l'égard du risque et en appuyant les politiques et les limites de gestion du risque. Le conseil s'acquitte de son mandat grâce au Comité de gestion du risque, au Comité de vérification et au Comité de gouvernance, lesquels sont décrits ci-après.

Comité de gestion du risque (CGR) : ce comité aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités pour ce qui est d'approuver l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque, de surveiller le profil de risque de la CIBC et d'évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque établi. De plus, il surveille les politiques, les procédures et les limites relatives au recensement, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires auxquels la CIBC fait face.

Comité de vérification : ce comité passe en revue la pertinence globale et l'efficacité du contrôle interne et de l'environnement de contrôle, y compris les contrôles exercés sur le processus de gestion du risque.

Comité de gouvernance : la principale fonction du Comité de gouvernance est d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gouvernance.

Comité de direction : le Comité de direction, dirigé par le chef de la direction et comprenant les cadres relevant directement de celui-ci, est responsable d'établir la stratégie d'entreprise et de faire le suivi, et d'évaluer et de gérer les risques à l'échelle de la CIBC. Le Comité de direction est appuyé par les comités suivants :

- **Comité de gestion de l'actif et du passif (CGAP)** : ce comité, constitué de membres du Comité de direction et des cadres supérieurs d'unité d'exploitation et en gestion du risque, joue un rôle de surveillance à l'égard de la gestion des fonds propres et du risque de liquidité. Le comité fournit également un cadre d'orientation stratégique en ce qui concerne les positions de risque structurel de taux d'intérêt et de change.
- **Comité sur la gestion mondiale du risque** : ce comité, constitué du Comité de direction et des cadres supérieurs des secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque et des autres groupes d'infrastructure, fournit une tribune pour l'appréciation stratégique du risque et les stratégies d'atténuation du risque. Les principales activités comprennent l'examen de l'intérêt à l'égard du risque et des stratégies de la CIBC en matière de risques et l'apport d'informations à leur égard, le suivi du profil de risque par rapport à l'intérêt à l'égard du risque, l'examen et l'évaluation des activités compte tenu de l'intérêt à l'égard du risque, ainsi que la détermination et l'examen des questions existantes et nouvelles posées par le risque et les plans d'atténuation connexes, et les conseils prodigués à cet égard.
- **Comité de gouvernance et de contrôle (CGC)** : ce comité constitue la plus haute instance responsable de l'examen par la direction de la conception et de l'efficacité de la structure de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs et nous les examinons, et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces sont de plus en plus complexes, et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et des processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil d'administration des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC conçoit et peaufine des méthodes afin de minimiser les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments, passant d'une région géographique à une autre et, au sein d'une même région, d'un pays à un autre. Actuellement, l'attention est tournée vers le conflit entre la Russie et l'Ukraine, et ses incidences sur la stabilité financière mondiale. Bien que l'incidence sur l'économie mondiale dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement touché, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises risquent d'avoir des conséquences graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Recul du prix du pétrole

Le prix du pétrole a chuté rapidement depuis que l'OPEP a annoncé, à l'occasion de sa réunion en novembre 2014, qu'elle ne jouera plus le rôle de producteur d'appoint pour corriger le déséquilibre dans l'offre mondiale découlant de l'augmentation de la production mondiale, dans un contexte de croissance économique mondiale anémique. La chute du prix du pétrole a mis de la pression sur les marges bénéficiaires des entreprises, ce qui a pour sa part entraîné une diminution des recettes fiscales au Canada, particulièrement celles provenant de l'Alberta. Plusieurs se demandent également si ses effets ne se feront pas sentir au-delà du secteur du pétrole et du gaz.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas ressenti de pressions importantes dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz. Toutefois, une faiblesse prolongée du prix du pétrole pourrait devenir de plus en plus préoccupante. Nous évaluons actuellement nos clients selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous continuons d'appliquer les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise selon un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires sur notre portefeuille de détail pour le Canada en général et pour l'Alberta en particulier.

Crise de la dette souveraine en Europe

Bien que les mesures prises au cours des trois à quatre dernières années, telles que le programme d'opérations monétaires sur titres mis en place par la Banque centrale européenne et l'annonce récente du programme d'assouplissement quantitatif, aient allégé les pressions sur les rendements obligataires des pays périphériques, les risques créés sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale par la crise de la dette souveraine en Europe restent une source de préoccupations. Des événements économiques ou politiques défavorables pourraient ramener la crise de la dette à l'avant-scène, et peuvent miner la confiance dans les marchés des capitaux et réduire toute croissance économique dans la zone euro.

Nous surveillons activement et évaluons toute évolution défavorable dans le contexte d'affaires et le contexte géopolitique en Europe. Pour y arriver, nous maintenons une présence active dans la région afin que nous soyons aptes à répondre aux données à la fois qualitatives et quantitatives d'une façon rigoureuse et en temps opportun. Nous n'avons aucune exposition aux dettes souveraines dans les pays périphériques et nous avons une très faible exposition directe aux dettes autres que souveraines dans les pays périphériques. Pour plus de précisions sur notre exposition européenne, se reporter à la rubrique Expositions à certains pays et à certaines régions de la section Risque de crédit.

Endettement des consommateurs canadiens et marché immobilier canadien

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a grimpé plus rapidement que leur revenu. Les hausses des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché immobilier canadien, expliquent en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. Bien que les taux d'intérêt devraient rester relativement bas dans un avenir prévisible, des inquiétudes persistent quant au fait qu'un choc externe pourrait nuire à la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts et pourrait entraîner des correctifs sur le marché immobilier, ce qui pourrait donner lieu à des pertes sur créances pour les banques.

À l'heure actuelle, nous jugeons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable à l'aide du taux d'intérêt fixe de référence à 5 ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ 2 points de pourcentage par rapport au taux variable. Ainsi, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Nous croyons peu probable un effondrement du marché immobilier, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, mais le fort endettement des consommateurs serait une source de préoccupations si l'économie venait à s'affaiblir et que les taux de chômage augmentaient. Pour plus de précisions sur nos stratégies d'atténuation du risque de crédit et sur nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, voir la rubrique Crédit personnel garanti – immobilier de la section Risque de crédit.

Risque lié aux politiques économiques en Chine

Après des décennies de croissance supérieure à 10 %, l'économie de la Chine suit actuellement une trajectoire de croissance plus lente. La croissance annuelle de 7,4 % en 2014 est la moins élevée depuis 1990, un nouveau ralentissement de l'activité économique étant prévu au cours de la prochaine année. Toutefois, pour s'assurer que la croissance restera proche de sa fourchette cible de 6,5 % à 7,0 % en 2015, le gouvernement de la Chine prévoit adopter des mesures pour soutenir l'économie, telles que la récente diminution de 50 points de base du taux de couverture obligatoire des banques.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine, particulièrement des marchandises, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 31 janvier 2015 :

	CIBC			
				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique	Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Courtage de détail Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés financiers Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels (se reporter à la page 15)
Bilan	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
Actif moyen	237 540	4 616	136 405	59 140
Dépôts moyens	169 176	8 580	14 560	147 174
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
Risque de crédit	64 404	416	42 105	16 573
Risque de marché	-	-	4 613	140
Risque opérationnel	8 828	2 692	4 964	1 819
Capital économique ³	(%)	(%)	(%)	(%)
Proportion du total de la CIBC	36	19	22	23
Comprend :				
Risque de crédit ⁴	72	2	76	25
Risque de marché	11	1	10	8
Risques opérationnel/stratégique	17	97	14	67
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.			

1) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 7 327 M\$.

2) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 544 M\$.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

4) Comprend le risque d'investissement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts sur stocks. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de notre actif.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 janv. 2015	31 oct. 2014
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Montants utilisés	90 558 \$	84 493 \$
Engagements non utilisés	40 883	40 155
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	70 062	69 702
Divers – hors bilan	79 472	68 604
Dérivés de gré à gré	20 503	12 626
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	301 478	275 580
Moins : les garanties au titre des mises en pension de titres	62 203	63 718
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	239 275	211 862
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Montants utilisés	201 860	200 206
Engagements non utilisés	69 294	68 085
Divers – hors bilan	293	306
ECD du portefeuille de détail, montant brut	271 447	268 597
Portefeuilles normalisés	13 601	12 017
Expositions liées à la titrisation	15 531	14 990
ECD, montant brut	602 057 \$	571 184 \$
ECD, montant net	539 854 \$	507 466 \$

Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 80 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon S&P/Moody's).

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Montants utilisés	Engagements non utilisés	Autres expositions hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
Exploration et production	4 665 \$	4 152 \$	259 \$	553 \$	9 629 \$
Secteur médian	835	1 738	71	413	3 057
Secteur en aval	185	404	53	8	650
Secteur intégré	218	1 288	305	88	1 899
Services pétroliers et gaziers	477	159	34	3	673
Distribution de produits pétroliers	468	259	35	37	799
	6 848 \$	8 000 \$	757 \$	1 102 \$	16 707 \$

Politique en matière d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et pour réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonstanciée dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre considéré, des prêts de 1 M\$ (20 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2014) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 janvier 2015	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹			Total		
	Assurés		Non assurés		Non assurées			Assurés		Non assurés
Ontario	47,4 \$	66 %	24,6 \$	34 %	9,6 \$	100 %	47,4 \$	58 %	34,2 \$	42 %
Colombie-Britannique et territoires	19,0	60	12,5	40	3,9	100	19,0	54	16,4	46
Alberta	17,0	72	6,6	28	2,8	100	17,0	65	9,4	35
Québec	7,7	69	3,5	31	1,5	100	7,7	61	5,0	39
Provinces des prairies/du centre	5,1	72	2,0	28	0,9	100	5,1	64	2,9	36
Provinces de l'atlantique	6,1	76	2,0	24	0,8	100	6,1	69	2,8	31
Portefeuille canadien ^{2, 3}	102,3	67	51,2	33	19,5	100	102,3	59	70,7	41
Portefeuille international ²	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100
Total des portefeuilles	102,3 \$	66 %	53,6 \$	34 %	19,5 \$	100 %	102,3 \$	58 %	73,1 \$	42 %
31 octobre 2014	102,3 \$	67 %	51,5 \$	33 %	19,6 \$	100 %	102,3 \$	59 %	71,1 \$	41 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2015 et au 31 octobre 2014.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

3) Une tranche de 87 % (90 % au 31 octobre 2014) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par Dominion Bond Rating Service.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada qui ont été montés au cours du trimestre. Le ratio prêt-garantie¹ moyen pour nos prêts hypothécaires à l'habitation non assurés internationaux qui ont été montés au cours du trimestre était de 71 %. Les marges de crédit hypothécaires montées depuis peu pour notre portefeuille international au cours des périodes présentées dans le tableau ci-après n'étaient pas significatives. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ni de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-après.

Pour les trois mois clos le	31 janv. 2015		31 oct. 2014		31 janv. 2014 ²	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario	65 %	70 %	65 %	70 %	66 %	70 %
Colombie-Britannique et territoires	62	65	62	66	61	65
Alberta	68	71	69	72	68	71
Québec	67	73	67	72	67	72
Provinces des prairies/du centre	68	73	69	73	69	73
Provinces de l'atlantique	71	73	72	73	71	73
Total du portefeuille canadien ³	65 %	70 %	66 %	70 %	65 %	70 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Retraités afin de rendre la méthode utilisée conforme à celle adoptée pour la période considérée.

3) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 janvier 2015 ¹	61 %	60 %
31 octobre 2014 ¹	60 %	60 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 janvier 2015 et le 31 octobre 2014 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 décembre 2014 et au 30 septembre 2014. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 janvier 2015	- %	1 %	3 %	9 %	24 %	50 %	13 %	- %
31 octobre 2014	- %	1 %	3 %	9 %	23 %	48 %	16 %	- %
Portefeuille international								
31 janvier 2015	7 %	15 %	25 %	27 %	17 %	8 %	1 %	- %
31 octobre 2014	7 %	15 %	25 %	27 %	17 %	8 %	1 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 janvier 2015	3 %	6 %	10 %	14 %	29 %	33 %	5 %	- %
31 octobre 2014	3 %	6 %	10 %	14 %	28 %	31 %	8 %	- %
Portefeuille international								
31 janvier 2015	7 %	15 %	24 %	26 %	17 %	8 %	2 %	1 %
31 octobre 2014	7 %	15 %	24 %	26 %	17 %	8 %	2 %	1 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : prêts hypothécaires et prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2015, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 17,3 G\$ (17,1 G\$ au 31 octobre 2014), et une tranche de 68 % de ces prêts (70 % au 31 octobre 2014) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,1 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2014) ou 1,5 % de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 1,8 G\$ (2,0 G\$ au 31 octobre 2014). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 86 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le PIB, le taux de chômage, les taux de faillite, le ratio du service de la dette et les tendances des comptes en souffrance, qui reflètent les fourchettes possibles de baisse des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations sont plus rigoureuses que celles qui ont marqué le début des années 1980 et 1990, périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession notre solide situation de capital devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2014.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liée à des dérivés de gré à gré (compte tenu des accords généraux de compensation de dérivés, mais compte non tenu des garanties) :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2015		31 oct. 2014	
	Expositions ¹			
De première qualité	11,05 \$	87,8 %	4,82 \$	87,5 %
De qualité inférieure	1,39	11,0	0,66	12,0
Liste de surveillance	0,08	0,6	0,01	0,2
Défaut	-	-	-	-
Sans note	0,07	0,6	0,02	0,3
	12,59 \$	100,0 %	5,51 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le	31 janv. 2015			31 oct. 2014			31 janv. 2014		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts									
Solde au début de la période	700 \$	734 \$	1 434 \$	758 \$	734 \$	1 492 \$	843 \$	704 \$	1 547 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	37	288	325	25	299	324	65	352	417
Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période	(2)	(21)	(23)	(3)	(19)	(22)	(3)	(20)	(23)
Remboursements nets	(22)	(54)	(76)	(38)	(68)	(106)	(85)	(60)	(145)
Montants sortis du bilan	(28)	(193)	(221)	(61)	(224)	(285)	(22)	(255)	(277)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	73	49	122	19	12	31	43	25	68
Solde à la fin de la période	758 \$	803 \$	1 561 \$	700 \$	734 \$	1 434 \$	841 \$	746 \$	1 587 \$
Provision pour dépréciation¹									
Solde au début de la période	337 \$	307 \$	644 \$	361 \$	312 \$	673 \$	323 \$	224 \$	547 \$
Montants sortis du bilan	(28)	(193)	(221)	(61)	(224)	(285)	(22)	(255)	(277)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	3	44	47	3	43	46	5	45	50
Montant passé en charges au compte de résultat	29	165	194	30	171	201	36	207	243
Intérêts courus sur prêts douteux	(3)	(3)	(6)	(3)	(3)	(6)	(6)	(3)	(9)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	39	22	61	7	8	15	12	9	21
Solde à la fin de la période	377 \$	342 \$	719 \$	337 \$	307 \$	644 \$	348 \$	227 \$	575 \$
Prêts douteux, montant net									
Solde au début de la période	363 \$	427 \$	790 \$	397 \$	422 \$	819 \$	520 \$	480 \$	1 000 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	58	69	127	(58)	-	(58)	(2)	42	40
Variation nette de la provision	(40)	(35)	(75)	24	5	29	(25)	(3)	(28)
Solde à la fin de la période	381 \$	461 \$	842 \$	363 \$	427 \$	790 \$	493 \$	519 \$	1 012 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,31 %			0,29 %			0,39 %

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2015, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 561 M\$, une diminution de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'un recul dans les secteurs des services aux entreprises et du transport aux États-Unis, en partie contrebalancé par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

Les prêts douteux bruts ont été plus élevés de 127 M\$ comparativement au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

Plus de la moitié des prêts douteux bruts à la consommation à la fin du trimestre considéré étaient liés à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était des prêts hypothécaires à l'habitation, alors que le reste était du Canada.

Les prêts douteux bruts dans le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de l'amélioration de la qualité du crédit de l'ensemble du portefeuille et d'une baisse des nouvelles dépréciations par rapport à l'exercice précédent, comparativement aux données historiques.

Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 719 M\$, en hausse de 144 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation de CIBC FirstCaribbean et d'une hausse dans les secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis et de CIBC FirstCaribbean. La provision pour dépréciation au Canada a diminué et celle aux États-Unis a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La provision pour dépréciation a été de 75 M\$ plus élevée qu'au trimestre précédent, en raison principalement de la dépréciation du dollar canadien, ce qui a entraîné une augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation ainsi qu'une hausse dans les secteurs de l'immobilier, de la construction et des services aux entreprises de CIBC FirstCaribbean. La provision pour dépréciation au Canada et aux États-Unis a été relativement stable par rapport au trimestre précédent.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions aux pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro. Nous n'avons aucune autre exposition par l'intermédiaire de nos entités structurées aux pays compris dans les tableaux ci-après, à l'exception des éléments présentés à la section sur les expositions indirectes ci-après.

Nous n'avons pas d'exposition importante aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui ont subi une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité. Nous n'avons pas d'exposition importante aux pays de l'Afrique de l'Ouest, qui ont été touchés par l'épidémie du virus Ebola.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 90 % (90 % au 31 octobre 2014) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Expositions directes				Expositions directes		Total des expositions non capitalisées (B)
	Capitalisées		Non capitalisées		Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	
Autriche	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$
Belgique	8	-	5	13	-	-	-
Finlande	199	1	2	202	53	-	53
France	115	-	84	199	218	7	225
Allemagne	196	10	455	661	6	-	6
Irlande	-	-	12	12	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	3	-	103	106	10	-	10
Malte	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	45	16	55	116	77	1	78
Espagne	-	-	2	2	-	-	-
Total pour les pays de la zone euro	566 \$	27 \$	718 \$	1 311 \$	364 \$	8 \$	372 \$
Danemark	- \$	- \$	1 \$	1 \$	- \$	6 \$	6 \$
Norvège	-	46	1	47	-	-	-
Suède	184	-	29	213	7	-	7
Suisse	259	-	27	286	26	-	26
Turquie	-	-	203	203	-	27	27
Royaume-Uni	650	432	329	1 411	2 235 ¹	483	2 718
Total pour les pays hors de la zone euro	1 093 \$	478 \$	590 \$	2 161 \$	2 268 \$	516 \$	2 784 \$
Total pour l'Europe	1 659 \$	505 \$	1 308 \$	3 472 \$	2 632 \$	524 \$	3 156 \$
31 octobre 2014	1 433 \$	508 \$	997 \$	2 938 \$	2 727 \$	456 \$	3 183 \$

1) Comprend une exposition de 197 M\$ (d'un montant notionnel de 231 M\$ et d'une juste valeur de 34 M\$) au titre d'un swap sur défaillance vendu sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à faire un remboursement de capital ou un versement d'intérêts exigible, ainsi que le manquement du garant financier à satisfaire à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.

Expositions directes (suite)

Créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties ²	Expositions nettes (C)	Total des expositions directes (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	- \$	40 \$	40 \$	38 \$	2 \$	2 \$
Belgique	-	1	30	31	30	1	14
Finlande	5	-	26	31	24	7	262
France	28	316	1 828	2 172	2 067	105	529
Allemagne	8	-	1 641	1 649	1 576	73	740
Irlande	-	-	32	32	25	7	19
Italie	-	-	11	11	2	9	9
Luxembourg	1	-	47	48	-	48	164
Malte	-	7	-	7	-	7	7
Pays-Bas	101	-	211	312	149	163	357
Espagne	-	-	17	17	17	-	2
Total pour les pays de la zone euro	143 \$	324 \$	3 883 \$	4 350 \$	3 928 \$	422 \$	2 105 \$
Danemark	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Norvège	-	-	-	-	-	-	47
Suède	1	-	221	222	221	1	221
Suisse	-	-	1 309	1 309	1 284	25	337
Turquie	-	-	-	-	-	-	230
Royaume-Uni	570	15	6 556	7 141	6 396	745	4 874
Total pour les pays hors de la zone euro	571 \$	15 \$	8 086 \$	8 672 \$	7 901 \$	771 \$	5 716 \$
Total pour l'Europe	714 \$	339 \$	11 969 \$	13 022 \$	11 829 \$	1 193 \$	7 821 \$
31 octobre 2014	325 \$	264 \$	8 498 \$	9 087 \$	8 516 \$	571 \$	6 692 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,8 G\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2014), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 10,0 G\$ (7,1 G\$ au 31 octobre 2014), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité est présentée à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel, moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue.

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Total des expositions indirectes
Belgique	9 \$
Finlande	12
France	162
Allemagne	78
Grèce	9
Irlande	15
Italie	32
Luxembourg	66
Pays-Bas	139
Espagne	72
Total pour les pays de la zone euro	594 \$
Danemark	10 \$
Norvège	2
Suède	17
Royaume-Uni	141
Total pour les pays hors de la zone euro	170 \$
Total des expositions	764 \$
31 octobre 2014	951 \$

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs. Nos expositions indirectes étaient de 547 M\$ (147 M\$ au 31 octobre 2014).

Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter aux pages 58 et 59 du Rapport annuel 2014.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	11 \$	- \$
Programme de crédit-relais	6 978	525
Programme permanent	129	-
Expositions, nettes de la provision	7 118 \$	525 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	82 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	84	-
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2014	6 736 \$	449 \$

Au 31 janvier 2015, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 45 M\$ (47 M\$ au 31 octobre 2014). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2015, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 14 M\$ (3 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2014).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 31 janvier 2015, nous ne détenions aucun TACHC (néant au 31 octobre 2014).

Financement à effet de levier en Europe

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment abandonné :

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Montants utilisés	Montants inutilisés
Fabrication – biens d'équipement	196 \$	7 \$
Édition, impression et diffusion	4	-
Services publics	11	-
Transport	4	4
Expositions, nettes de la provision	215 \$	11 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	5 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	183	7
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2014	203 \$	12 \$

Au 31 janvier 2015, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 38 M\$ (36 M\$ au 31 octobre 2014). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2015, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à néant (néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2014).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises et les écarts de taux. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 janv. 2015				31 oct. 2014				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché				Exposés au risque de marché				
	Bilan consolidé	Risque lié aux activités de négociation	Risque lié aux activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Risque lié aux activités de négociation	Risque lié aux activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 009 \$	-	2 021 \$	988 \$	2 694 \$	- \$	1 573 \$	1 121 \$	De change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 036	275	9 761	-	10 853	8	10 845	-	De taux d'intérêt
Valeurs mobilières	61 289	45 357 ¹	15 932	-	59 542	45 638 ¹	13 904	-	Lié aux actions, de taux d'intérêt
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 913	-	3 913	-	3 389	-	3 389	-	De taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	34 106	-	34 106	-	33 407	-	33 407	-	De taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	160 007	-	160 007	-	157 526	-	157 526	-	De taux d'intérêt
Prêts personnels	35 682	-	35 682	-	35 458	-	35 458	-	De taux d'intérêt
Cartes de crédit	11 531	-	11 531	-	11 629	-	11 629	-	De taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	60 169	5 430 ²	54 739	-	56 075	4 720 ²	51 355	-	De taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 727)	-	(1 727)	-	(1 660)	-	(1 660)	-	De taux d'intérêt
Dérivés	39 124	33 836 ³	5 288	-	20 680	17 790 ³	2 890	-	De taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 304	-	9 304	-	9 212	-	9 212	-	De taux d'intérêt
Autres actifs	18 780	2 032	8 961	7 787	16 098	1 506	7 317	7 275	De taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	445 223 \$	86 930 \$	349 518 \$	8 775 \$	414 903 \$	69 662 \$	336 845 \$	8 396 \$	
Dépôts	339 875 \$	298 ⁴	303 840 \$	35 737 \$	325 393 \$	371 ⁴	289 087 \$	35 935 \$	De taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 486	9 728	758	-	12 999	12 151	848	-	De taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 205	-	1 205	-	903	-	903	-	De taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	7 413	-	7 413	-	9 862	-	9 862	-	De taux d'intérêt
Dérivés	39 903	35 599 ³	4 304	-	21 841	19 716 ³	2 125	-	De taux d'intérêt, de change
Acceptations	9 304	-	9 304	-	9 212	-	9 212	-	De taux d'intérêt
Autres passifs	12 694	1 344	5 303	6 047	10 932	874	4 232	5 826	De taux d'intérêt
Titres secondaires	4 864	-	4 864	-	4 978	-	4 978	-	De taux d'intérêt
	425 744 \$	46 969 \$	336 991 \$	41 784 \$	396 120 \$	33 112 \$	321 247 \$	41 761 \$	

1) Exclut des valeurs de 778 M\$ (759 M\$ au 31 octobre 2014) au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 130 M\$ (180 M\$ au 31 octobre 2014) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation, et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Pour les besoins des tableaux ci-dessous, les produits de négociation (BIE) excluent les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion et certains autres portefeuilles abandonnés.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 a augmenté de 0,8 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout par suite de hausses du risque de taux d'intérêt, du risque lié aux écarts de taux et du risque de change, en partie contrebalancées par des baisses du risque lié aux actions et aux marchandises.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 a augmenté de 2,3 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 10 septembre 2008 au 8 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 ont augmenté de 13,4 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

	31 janv. 2015 ¹				31 oct. 2014 ¹		31 janv. 2014	
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	2,6 \$	1,1 \$	1,7 \$	1,6 \$	2,0 \$	1,4 \$	1,6 \$	1,2 \$
Risque d'écart de taux	4,3	2,0	4,3	3,3	2,0	1,6	1,2	1,1
Risque lié aux actions	3,1	1,3	2,1	2,1	1,7	2,2	1,9	2,6
Risque de change	1,6	0,5	1,0	1,0	0,5	0,9	0,6	0,6
Risque lié aux marchandises	1,7	0,6	1,0	1,0	1,0	1,2	0,9	0,9
Risque spécifique de la dette	2,8	2,0	2,3	2,4	1,9	2,4	3,0	2,5
Effet de diversification ²	négl.	négl.	(7,5)	(7,6)	(6,1)	(6,7)	(4,9)	(4,5)
Total de la VAR (mesure de un jour)	5,0 \$	2,7 \$	4,9 \$	3,8 \$	3,0 \$	3,0 \$	4,3 \$	4,4 \$

1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

2) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

	31 janv. 2015 ¹				31 oct. 2014 ¹		31 janv. 2014	
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	15,9 \$	2,5 \$	7,3 \$	5,3 \$	5,8 \$	5,7 \$	18,0 \$	7,1 \$
Risque d'écart de taux	16,8	11,2	16,8	13,6	14,1	9,4	7,1	6,8
Risque lié aux actions	4,6	1,1	1,4	1,5	1,7	2,2	1,1	4,8
Risque de change	11,0	1,0	3,8	4,4	7,3	4,5	0,7	1,0
Risque lié aux marchandises	10,1	1,1	3,2	3,9	3,1	3,9	1,2	3,0
Risque spécifique de la dette	5,3	3,6	3,9	4,4	3,5	4,3	3,0	2,2
Effet de diversification ²	négl.	négl.	(18,7)	(19,0)	(17,1)	(18,2)	(15,3)	(14,8)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	19,8 \$	9,9 \$	17,7 \$	14,1 \$	18,4 \$	11,8 \$	15,8 \$	10,1 \$

1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

2) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

	31 janv. 2015 ¹				31 oct. 2014 ¹		31 janv. 2014	
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne
Risque de défaut	138,8 \$	71,4 \$	81,0 \$	97,8 \$	71,5 \$	80,5 \$	86,6 \$	86,5 \$
Risque de migration	50,5	36,6	36,8	42,4	45,7	46,3	51,3	43,9
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	179,0 \$	115,2 \$	117,8 \$	140,2 \$	117,2 \$	126,8 \$	137,9 \$	130,4 \$

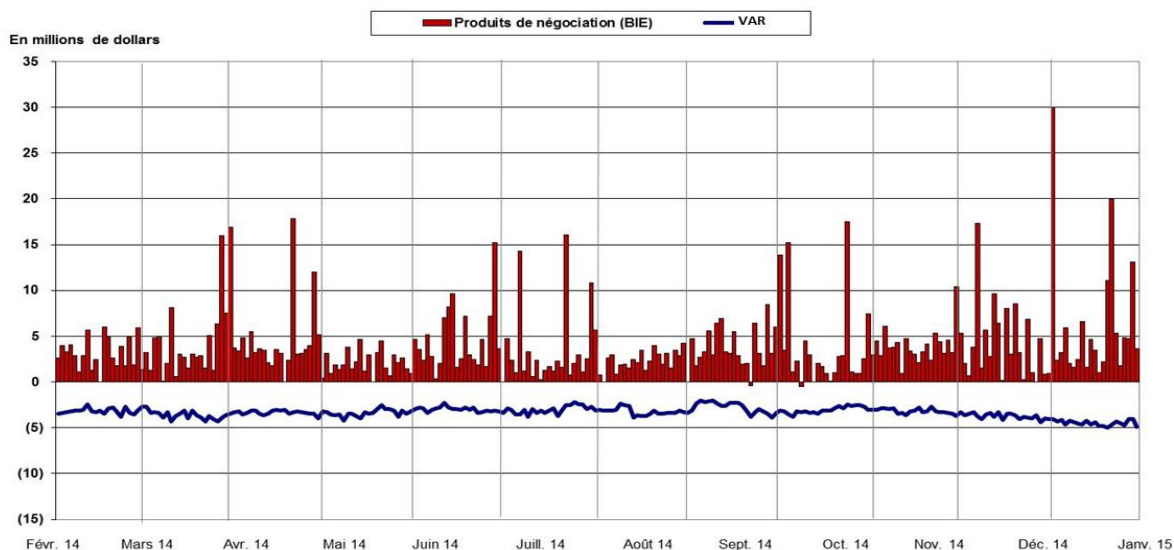
1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

Produits de négociation

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens réels de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR du jour précédent à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Au cours du trimestre, le plus grand profit, qui a totalisé 30,0 M\$, a été enregistré le 2 janvier 2015 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre groupe des Marchés financiers, notamment dans les activités de dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 4,8 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 2,4 M\$.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Les produits de négociation présentés dans la présente section excluent la diminution nette ponctuelle du résultat découlant de l'adoption des REF.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente une estimation de l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate de 100 et de 200 points de base de tous les taux d'intérêt, y compris le taux préférentiel, sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des hypothèses sur les éléments structurels visant les capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés. En outre, un plancher visant l'hypothèse de baisse immédiate des taux d'intérêt a été intégré étant donné le contexte actuel de faibles taux d'intérêt. Le tableau ne tient pas compte de toute incidence éventuelle relative aux actifs ou aux passifs au titre des régimes de retraite. En raison des hypothèses formulées pour établir cette estimation, l'incidence réelle pourrait être très différente de ces estimations.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	31 janv. 2015			31 oct. 2014			31 janv. 2014		
	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	113 \$	(7) \$	(3) \$	124 \$	(3) \$	(3) \$	150 \$	(1) \$	5 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(192)	(25)	(36)	(125)	(19)	(30)	(4)	(141)	(41)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(164)	1	4	(186)	1	4	(216)	-	(4)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	93	10	36	80	10	31	(16)	114	42
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	181 \$	(15) \$	(7) \$	229 \$	(6) \$	(7) \$	279 \$	(1) \$	10 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(438)	(51)	(72)	(260)	(39)	(60)	(37)	(282)	(81)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(330)	1	6	(395)	3	8	(424)	(8)	(7)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(7)	21	60	(64)	17	56	(140)	155	64

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie nécessaires pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils viendront à échéance, sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les obligations envers les déposants ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de mises en gage.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité visent à maintenir un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues découlant des positions au bilan et hors bilan sont évaluées et suivies quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Les limites d'asymétrie entre les actifs et les passifs à court terme sont déterminées par région géographique et consolidées pour l'ensemble des risques à l'échelle mondiale. Les flux de trésorerie au bilan et hors bilan contractuels et comportementaux dans des conditions normales ou de crise sont modélisés et utilisés pour déterminer les liquidités nécessaires.

Les politiques, méthodes et hypothèses liées au risque de liquidité sont évaluées régulièrement et, le cas échéant, modifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes à notre contexte d'exploitation et à nos exigences réglementaires.

Actifs grevés et actifs liquides

Nous avons comme politique de maintenir un bloc d'actifs liquides non grevés de grande qualité dont nous pourrions nous servir immédiatement pour faire face aux sorties de trésorerie envisagées comme hypothèses en cas de crise. Les actifs liquides se composent de liquidités, de dépôts bancaires à court terme, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être donnés en garantie aux banques centrales ou sur les marchés des mises en pension de titres ou convertis en trésorerie facilement et rapidement. Nous n'incluons pas les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les autres actifs qui, selon nous, sont soumis à des restrictions juridiques ou à toute autre restriction. Les actifs non grevés comprennent les actifs au bilan et hors bilan qui sont facilement disponibles dans le cours normal des affaires pour obtenir du financement ou pour répondre aux besoins en matière de garantie.

Le sommaire de nos actifs liquides, nets de toute charge, qui constituent notre bloc d'actifs liquides non grevés, est présenté dans le tableau suivant :

En millions de dollars, au	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés ¹		31 janv.	31 oct.
					2015	2014
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 045 ²	\$ -	\$ 425	\$ -	12 620 \$	13 200 \$
Valeurs mobilières	59 910 ³	68 408 ⁴	22 526	28 010	77 782	70 495
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	57 855 ⁵	-	24 008	-	33 847	32 718
Prêts hypothécaires	12 482 ⁶	-	12 482	-	-	-
Cartes de crédit	3 954 ⁷	-	3 954	-	-	-
Autres actifs	5 694 ⁸	-	5 270	-	424	381
	152 940	\$ 68 408	\$ 68 665	\$ 28 010	124 673 \$	116 794 \$

1) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

3) Comprend la juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation et les titres de participation de sociétés fermées et des titres de créance de sociétés fermées de 1 379 M\$ (1 340 M\$ au 31 octobre 2014).

4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 3 913 M\$ (3 389 M\$ au 31 octobre 2014), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 34 106 M\$ (33 407 M\$ au 31 octobre 2014), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 27 147 M\$ (26 118 M\$ au 31 octobre 2014) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 3 242 M\$ (2 285 M\$ au 31 octobre 2014).

5) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada et du Programme d'achat de prêts hypothécaires du gouvernement du Canada, ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.

6) Comprend les hypothèques, à l'exception des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, comprises dans le programme d'obligations sécurisées.

7) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.

8) Comprend des liquidités données en garantie au titre de transactions connexes sur dérivés d'un montant de 5 270 M\$ (3 756 M\$ au 31 octobre 2014) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 424 M\$ (381 M\$ au 31 octobre 2014).

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en garantie afin de garantir les obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2014.

Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable des actifs liquides de la CIBC, qui procureront une source de liquidité dans un scénario de crise. La valeur de la liquidité des actifs liquides est obtenue en appliquant une décote hypothétique à l'actif dans un scénario de crise conformément aux décotes utilisées par la Banque du Canada et la Banque de la réserve fédérale de New York, et aux lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 7,9 G\$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2014, en raison surtout de la baisse des valeurs mobilières grevées détenues par des tiers et de la hausse des titres non grevés et adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, en partie contrebalancées par le recul des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques.

En plus des éléments susmentionnés, la CIBC a accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada du fait de la mise en gage d'actifs autres que des prêts hypothécaires ainsi qu'au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis. Lorsque nous évaluons la situation de liquidités, nous n'incluons pas notre capacité d'emprunt auprès d'une banque centrale dans nos liquidités disponibles.

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la société mère de la CIBC et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	31 janv.	31 oct.
	2015	2014
Société mère de la CIBC	105 186 \$	98 979 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. ¹	14 150	13 181
Autres filiales	5 337	4 634
	124 673 \$	116 794 \$

1) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

Actifs assortis d'une charge

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés		
				Donnés en garantie	Autres	Disponibles à titre de garantie	Autres	
31 janv. 2015	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 045 \$	- \$	13 045 \$	7 \$	418 \$	12 620 \$	- \$
	Valeurs mobilières	61 289	-	61 289	22 526	-	37 384	1 379
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	38 019	38 019	10 917	-	27 102	-
	Prêts, nets de la provision	265 662	-	265 662	40 444	162	33 847	191 209
	Divers							
	Dérivés	39 124	-	39 124	-	-	-	39 124
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 304	-	9 304	-	-	-	9 304
	Terrains, bâtiments et matériel	1 874	-	1 874	-	-	-	1 874
	Goodwill	1 511	-	1 511	-	-	-	1 511
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 035	-	1 035	-	-	-	1 035
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 927	-	1 927	-	-	-	1 927
	Autres actifs	12 433	-	12 433	5 270	-	424	6 739
		407 204 \$	38 019 \$	445 223 \$	79 164 \$	580 \$	111 377 \$	254 102 \$
31 oct. 2014	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 547 \$	- \$	13 547 \$	8 \$	339 \$	13 200 \$	- \$
	Valeurs mobilières	59 542	-	59 542	19 004	-	39 198	1 340
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	36 796	36 796	14 404	-	22 392	-
	Prêts, nets de la provision	259 028	-	259 028	39 159	197	32 718	186 954
	Divers							
	Dérivés	20 680	-	20 680	-	-	-	20 680
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 212	-	9 212	-	-	-	9 212
	Terrains, bâtiments et matériel	1 797	-	1 797	-	-	-	1 797
	Goodwill	1 450	-	1 450	-	-	-	1 450
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	967	-	967	-	-	-	967
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 923	-	1 923	-	-	-	1 923
	Autres actifs	9 961	-	9 961	3 756	-	381	5 824
		378 107 \$	36 796 \$	414 903 \$	76 331 \$	536 \$	107 889 \$	230 147 \$

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres, sauf que certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des fonds propres et le respect, par chacune de ces entités, des exigences réglementaires régionales.

Financement

La stratégie de financement de la CIBC consiste notamment à maintenir une composition du financement par l'entremise de dépôts de détail provenant des centres bancaires et de financement de gros, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les créances non garanties. Nous avons un accès continu à diverses sources de financement actives, garanties et non garanties, à court terme et à long terme pour nous aider à satisfaire nos besoins de financement. De plus, nous surveillons régulièrement la confiance accordée au financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons. Les dépôts personnels continuent de représenter une source principale de financement et totalisaient 134,9 G\$ au 31 janvier 2015 (130,1 G\$ au 31 octobre 2014).

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	4 961 \$	2 483 \$	460 \$	- \$	7 904 \$	- \$	- \$	7 904 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	6 639	7 177	8 052	9 143	31 011	4 097	2 208	37 316
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	390	1 449	903	478	3 220	-	-	3 220
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	2 000	1 943	3 621	7 918	15 482	7 127	10 554	33 163
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	431	431	23	-	454
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires	1 292	-	360	1 282	2 934	3 731	16 913	23 578
Obligations sécurisées	497	-	2 031	2 196	4 724	1 289	6 469	12 482
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	1 592	1 592	2 362	-	3 954
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	4 864	4 864
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	15 779 \$	13 052 \$	15 427 \$	23 040 \$	67 298 \$	18 629 \$	41 008 \$	126 935 \$
Dont :								
Garanti	1 789 \$	- \$	2 391 \$	5 070 \$	9 250 \$	7 382 \$	23 382 \$	40 014 \$
Non garanti	13 990	13 052	13 036	17 970	58 048	11 247	17 626	86 921
	15 779 \$	13 052 \$	15 427 \$	23 040 \$	67 298 \$	18 629 \$	41 008 \$	126 935 \$
31 octobre 2014	10 148 \$	13 033 \$	11 410 \$	15 327 \$	49 918 \$	25 354 \$	40 484 \$	115 756 \$

Le tableau ci-après présente un résumé du financement tiré par la CIBC du marché de gros exprimé en dollars canadiens et réparti par monnaie :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2015		31 oct. 2014 ¹	
CAD	59,4 \$	47 %	60,3 \$	52 %
USD	58,1	46	47,4	41
Autres	9,4	7	8,1	7
	126,9 \$	100 %	115,8 \$	100 %

1) Reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables et solides au cours du trimestre clos le 31 janvier 2015 et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position de risque de liquidité.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires en matière de garantie (cumulatives) à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 janv. 2015	31 oct. 2014
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,3	0,2
Baisse de trois crans	1,2	0,7

Normes réglementaires de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié la version définitive du texte sur le dispositif de Bâle III relatif au risque de liquidité, qui présente le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) comme étant les deux normes minimales à respecter à l'égard de la liquidité de financement, dont la mise en œuvre est prévue respectivement le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2018. En janvier 2013, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le ratio de liquidité à court terme, et celles concernant le ratio de liquidité à long terme ont été publiées le 31 octobre 2014. En février 2015, le BSIF a publié une version révisée du modèle de suivi Bâle III, qui comprend la ligne directrice définitive concernant le NSFR publiée par le CBCB en octobre 2014. Le BSIF devrait participer à des consultations ciblées et publiques en temps utile avant la publication de la ligne directrice définitive concernant le NSFR et du modèle de déclaration.

En janvier 2014, le CBCB a publié également un document sur les normes de présentation de l'information concernant le ratio de liquidité à court terme intitulé *Ratio de liquidité à court terme : normes de publicité*. Ce document décrit les normes minimales auxquelles toutes les banques actives à l'échelle internationale doivent se conformer dans leurs documents d'information publique en ce qui concerne le ratio de liquidité à court terme. Les banques auront à divulguer de l'information quantitative sur le ratio de liquidité à court terme en appliquant un modèle tout compris, accompagné de commentaires qualitatifs, le cas échéant, à des éléments clés de la mesure du risque de liquidité. Ces normes seront en vigueur à la première période de présentation de l'information financière ultérieure au 1^{er} janvier 2015 (trimestre clos le 30 avril 2015 pour la CIBC). En juillet 2014, le BSIF a publié le document intitulé *Divulgaration publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure*, qui fournit des lignes directrices supplémentaires qui doivent être appliquées par les banques canadiennes.

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité. Celle-ci s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le ratio de liquidité à court terme, le ratio de liquidité à long terme et d'autres outils de suivi des liquidités intrajournalières. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Cet indicateur a fait son apparition en 2010, et la ligne directrice sur les normes de liquidité contient des hypothèses et des paramètres qui ont été revus aux fins de l'évaluation de l'indicateur, et qui ont fait l'objet d'un rapport présenté au BSIF en janvier 2015. Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque. Contrairement à l'application progressive prescrite par le CBCB, les banques canadiennes seront tenues de respecter l'exigence minimale du LCR de 100 % dès janvier 2015. La CIBC est conforme à cette exigence. De plus, les rapports sur les outils de suivi des liquidités intrajournalières seront exigés d'ici le 1^{er} janvier 2017.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons chaque mois des rapports sur le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs au BSIF, et les rapports sur le ratio de liquidité à long terme, chaque trimestre. De plus, nous transmettons nos rapports sur le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme au CBCB deux fois par an.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. Les échéances contractuelles fournissent des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux, ce qui constitue un élément clé du cadre de gestion du risque de liquidité de la CIBC.

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 009 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 009 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 036	-	-	-	-	-	-	-	-	10 036
Valeurs mobilières	1 642	1 655	1 547	624	384	3 055	8 654	11 335	32 393	61 289
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 913	-	-	-	-	-	-	-	-	3 913
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	21 130	10 449	2 290	110	127	-	-	-	-	34 106
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	283	1 973	4 624	9 303	7 671	45 636	82 280	8 237	-	160 007
Prêts personnels	1 608	574	928	924	946	73	192	673	29 764	35 682
Cartes de crédit	231	461	692	692	692	2 768	5 995	-	-	11 531
Entreprises et gouvernements	6 164	1 785	4 370	2 333	1 551	8 486	18 937	16 543	-	60 169
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 727)	(1 727)
Dérivés	4 105	3 748	2 647	1 829	2 216	3 757	7 814	13 008	-	39 124
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 895	1 409	-	-	-	-	-	-	-	9 304
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	18 780	18 780
	60 016 \$	22 054 \$	17 098 \$	15 815 \$	13 587 \$	63 775 \$	123 872 \$	49 796 \$	79 210 \$	445 223 \$
31 octobre 2014	52 085 \$	23 935 \$	12 040 \$	16 828 \$	13 010 \$	59 688 \$	116 665 \$	42 929 \$	77 723 \$	414 903 \$
Passif										
Dépôts ¹	24 245 \$	18 508 \$	24 730 \$	20 645 \$	19 935 \$	23 227 \$	39 309 \$	12 982 \$	156 294 \$	339 875 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 486	-	-	-	-	-	-	-	-	10 486
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 205	-	-	-	-	-	-	-	-	1 205
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	6 766	647	-	-	-	-	-	-	-	7 413
Dérivés	2 971	3 226	2 962	1 338	3 369	4 963	8 552	12 522	-	39 903
Acceptations	7 895	1 409	-	-	-	-	-	-	-	9 304
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	12 694	12 694
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	39	4 825	-	4 864
	53 568 \$	23 790 \$	27 692 \$	21 983 \$	23 304 \$	28 190 \$	47 900 \$	30 329 \$	168 988 \$	425 744 \$
31 octobre 2014	50 440 \$	21 358 \$	22 918 \$	22 225 \$	15 617 \$	31 822 \$	45 606 \$	25 289 \$	160 845 \$	396 120 \$

1) Comprennent des dépôts personnels totalisant 134,9 G\$ (130,1 G\$ au 31 octobre 2014), dont 130,2 G\$ (125,8 G\$ au 31 octobre 2014) au Canada et 4,7 G\$ (4,3 G\$ au 31 octobre 2014) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 195,9 G\$ (187,6 G\$ au 31 octobre 2014), dont 146,4 G\$ (145,2 G\$ au 31 octobre 2014) au Canada et 49,5 G\$ (42,4 G\$ au 31 octobre 2014) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 9,1 G\$ (7,7 G\$ au 31 octobre 2014), dont 3,3 G\$ (2,9 G\$ au 31 octobre 2014) au Canada et 5,8 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2014) dans d'autres pays.

Notre situation de l'actif net est demeurée la même qu'au 31 octobre 2014. Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	27 147 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	27 147 \$
Engagements de crédit inutilisés	434	3 992	1 375	1 146	891	6 907	28 801	1 728	117 383	162 657
Facilités de garantie de liquidité	4 613	171	60	83	-	288	84	13	-	5 312
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	719	1 282	2 254	1 328	2 804	714	878	66	-	10 045
Lettres de crédit documentaires et commerciales	68	79	23	24	62	2	6	-	-	264
Divers	255	-	-	-	-	-	-	-	-	255
	33 236 \$	5 524 \$	3 712 \$	2 581 \$	3 757 \$	7 911 \$	29 769 \$	1 807 \$	117 383 \$	205 680 \$
31 octobre 2014	27 668 \$	10 723 \$	3 010 \$	3 877 \$	2 094 \$	7 386 \$	28 636 \$	2 177 \$	114 888 \$	200 459 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré d'un montant de 93,1 G\$ (91,1 G\$ au 31 octobre 2014).

2) Excluent les prêts de valeurs de 1,2 G\$ (903 M\$ au 31 octobre 2014) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	35 \$	69 \$	104 \$	103 \$	102 \$	392 \$	947 \$	1 192 \$	2 944 \$
Obligations d'achat ¹	32	128	202	171	204	613	1 174	387	2 911
Cotisations de retraite ²	5	11	17	17	-	-	-	-	50
Engagements de prise ferme	447	-	-	-	-	-	-	-	447
Engagements d'investissement	3	-	4	-	2	3	6	128	146
	522 \$	208 \$	327 \$	291 \$	308 \$	1 008 \$	2 127 \$	1 707 \$	6 498 \$
31 octobre 2014 ³	245 \$	215 \$	714 \$	288 \$	249 \$	969 \$	2 057 \$	1 788 \$	6 525 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

3) Retraités afin de rendre la méthode utilisée conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental, et d'en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 71 à 73 du Rapport annuel 2014.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2014. Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2014, à l'exception de ce qui est décrit à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines.

Évaluation des instruments financiers

Les titres de créance et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres de créance, de dépôts structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur les données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et bien documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif pour un instrument identique, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation dans lesquels les données importantes sont observables sur le marché (niveau 2) ou dans lesquels au moins une donnée importante est inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables sur le marché et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données de niveau 3 en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

En millions de dollars, au	31 janv. 2015			31 oct. 2014		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actifs financiers						
Valeurs et prêts du compte de négociation	778 \$	778 \$	1,5 %	759 \$	759 \$	1,5 %
Valeurs disponibles à la vente	23	1 029	7,0	21	1 230	10,1
Valeurs désignées à leur juste valeur	116	116	42,2	107	107	42,3
Dérivés	196	229	0,6	204	226	1,1
	1 113 \$	2 152 \$	2,0 %	1 091 \$	2 322 \$	2,7 %
Passifs financiers						
Dépôts et autres passifs ²	500 \$	774 \$	30,3 %	454 \$	729 \$	27,0 %
Dérivés	276	320	0,8	270	305	1,4
	776 \$	1 094 \$	2,1 %	724 \$	1 034 \$	2,8 %

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 comptabilisés à leur juste valeur dans chaque catégorie présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs. Au cours du quatrième trimestre de 2014, afin de refléter la tendance à vouloir tenir compte du coût de financement établi en fonction du marché dans l'évaluation des dérivés non garantis, nous avons modifié notre modèle d'évaluation. Le modèle, qui comprend maintenant des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF), fait appel à une courbe du coût estimatif de financement établi en fonction du marché pour tenir lieu de taux d'actualisation plutôt que le taux LIBOR. Compte tenu des pratiques sur le marché en constante évolution quant à l'évaluation des dérivés, d'autres rajustements pourraient être nécessaires à l'avenir. Étant donné que nos REF font partie intégrante de notre processus d'évaluation, ils sont donc exclus du tableau ci-après, lequel présente nos ajustements de la juste valeur.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au	31 janv. 2015	31 oct. 2014
Valeurs mobilières		
Risque de marché	2 \$	2 \$
Dérivés		
Risque de marché	52	45
Risque de crédit	136	97
Frais d'administration	5	5
Total des ajustements de valeur	195 \$	149 \$

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan et hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer les prêts un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. En ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et certains prêts aux PME, la CIBC se sert des pertes passées afin de déterminer les paramètres de probabilité de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (PCD), qui sont utilisés aux fins du calcul d'une partie de la provision collective des comptes courants. La correspondance entre les PD établie dans le cadre de ce processus et les niveaux de risque dans nos portefeuilles de détail est présentée à la page 50 de notre Rapport annuel 2014. En ce qui concerne les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation non courants, les prêts personnels et certains prêts aux PME, les pertes passées permettent à la CIBC de calculer le montant des flux à radier dans nos modèles qui établissent la provision collective ayant trait à ces prêts.

Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Notre méthode et les catégories de notation du risque sont présentées à la page 49 du Rapport annuel 2014. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

Pour plus de précisions sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

Titrisations et entités structurées

Titrisation de nos propres actifs

En vertu de l'IFRS 10, il faut faire preuve de jugement pour évaluer si un investisseur contrôle une entité émettrice, notamment s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Nous sommes le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent et titrisent nos propres créances, notamment CARDS II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous continuons de consolider en vertu de l'IFRS 10.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. L'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

En outre, nous vendons et décomptabilisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titre ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché et nous ne consolidons pas la fiducie. Nous vendons aussi certains prêts hypothécaires commerciaux du marché américain à des tiers qui sont admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires et que nous ne conservons pas de liens après le transfert.

Titrisation d'actifs de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous évaluons un certain nombre de facteurs au moment d'établir si la CIBC contrôle ces entités structurées. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités structurées en investissant directement dans les titres de créance émis par l'entité structurée et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

L'IFRS 10 exige que nous procédions à une nouvelle évaluation de la consolidation lorsque les faits et circonstances propres à l'entité indiquent qu'un ou plus d'un des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus a changé, par exemple lorsqu'une partie acquiert ou perd le pouvoir décisionnel à l'égard d'activités directement pertinentes de l'entité émettrice, en cas de changement dans l'exposition ou le droit d'une partie aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, ou en cas de changement du fait que la CIBC est réputée agir à titre de mandant ou de mandataire.

Dans le cas plus précis des fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation quant à la consolidation lorsque notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Pour plus de précisions sur la titrisation de nos propres créances et d'actifs de tiers, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Dépréciation des actifs

Goodwill, autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 31 janvier 2015, nous avons un goodwill de 1 511 M\$ (1 450 M\$ au 31 octobre 2014) et d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 141 M\$ (138 M\$ au 31 octobre 2014). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, en comparant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, avec sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart est comptabilisé à titre de dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité qui est estimée à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans approuvées par la direction de CIBC FirstCaribbean et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes. Au cours du deuxième trimestre de 2014, nous avons révisé nos prévisions par rapport à l'ampleur et au moment de la reprise économique dans la région des Caraïbes. Nous avons considéré ce changement de prévisions comme un indicateur de dépréciation; par conséquent, nous avons estimé la valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean au 30 avril 2014 fondée sur les prévisions ajustées pour refléter les prévisions de la direction selon lesquelles la reprise économique dans les Caraïbes serait plus longue que prévu et que les valeurs de réalisation estimées des actifs donnés en garantie sous-jacents pour les prêts non productifs seraient plus faibles que prévu. Nous avons établi que la valeur comptable de l'UGT CIBC FirstCaribbean était supérieure à sa valeur recouvrable estimée et, par conséquent, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill de 420 M\$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, ce qui a ramené la valeur comptable du goodwill à 344 M\$ au 30 avril 2014.

Nous avons en outre effectué notre test de dépréciation annuel en date du 1^{er} août 2014 à l'aide de projections mises à jour sur une période de cinq ans établies par la direction de CIBC FirstCaribbean au cours du quatrième trimestre de 2014. Les prévisions ont continué de refléter la conjoncture économique difficile ainsi qu'une reprise prévue, quoique retardée, dans ce contexte dans les Caraïbes. En ce qui concerne le test de dépréciation effectué le 1^{er} août 2014, nous avons établi que la valeur recouvrable de l'UGT CIBC FirstCaribbean était semblable à sa valeur comptable. Par conséquent, aucune autre perte de valeur n'a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2014.

Au 1^{er} août 2014, un taux de croissance final de 2,5 % (2,5 % aux 30 avril 2014 et 1^{er} août 2013) a été appliqué aux années ultérieures aux prévisions pour la période de cinq ans. Tous les flux de trésorerie attendus ont été actualisés à un taux après impôt de 13 % au 1^{er} août 2014 (13,73 % avant impôt) qui, à notre avis, est un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque approprié pour CIBC FirstCaribbean (nous avons utilisé un taux après impôt identique de 13 % aux 30 avril 2014 et 1^{er} août 2013). L'établissement d'un taux d'actualisation et d'un taux de croissance final fait appel au jugement. Le taux d'actualisation a été déterminé à l'aide des principaux facteurs suivants : i) le taux sans risque; ii) une prime pour le risque lié aux actions; iii) un ajustement bêta à la prime pour le risque lié aux actions en fonction d'un examen des bêtas d'institutions financières négociées en Bourse comparables dans la région; et iv) une prime pour le risque lié au pays. Le taux de croissance final a été fixé en fonction des attentes de la direction à l'égard de la croissance réelle et des taux d'inflation prévus.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation du montant recouvrable. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Au 1^{er} août 2014, nous avons estimé qu'une baisse de 10 % des flux de trésorerie attendus pour le dernier exercice et les exercices subséquents entraînerait une réduction d'environ 130 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean. Nous avons également estimé qu'une hausse de 50 points de base du taux

d'actualisation après impôt entraînerait une réduction d'environ 75 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean au 1^{er} août 2014. Ces données sensibles ne sont fournies qu'à titre d'indication et doivent être envisagées avec prudence, l'incidence de la variation de chaque hypothèse à l'égard de la valeur recouvrable estimée étant calculée individuellement sans que d'autres hypothèses soient modifiées. En pratique, des modifications apportées à un facteur peuvent provoquer des changements pour un autre facteur, ce qui peut amplifier, amoindrir ou occulter les données sensibles présentées.

La conjoncture économique est toujours difficile dans les Caraïbes, et nous continuons de surveiller notre investissement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner une dépréciation additionnelle du goodwill pour les périodes subséquentes.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Des actifs ou des passifs d'impôt différé sont déterminés pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs, réglés. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés au titre de toutes les différences temporaires imposables à moins qu'elles n'aient trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et qu'elles ne se résorbent pas dans un avenir prévisible.

Nous devons évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé seront réalisés avant leur échéance et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il convient de ne pas comptabiliser une partie de nos actifs d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de produits et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôt différé et la durée à courir avant l'échéance des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. En outre, pour les différences temporaires déductibles découlant de nos investissements dans des établissements à l'étranger, nous devons évaluer si les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon tous les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que les actifs d'impôt différé comptabilisés seront réalisés.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2014 comprenaient toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date en question, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 50 M\$ au 31 janvier 2015. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 janvier 2015 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2014 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes qui sont survenus depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014 :

- Recours collectif lié aux frais d'interchange des cartes de crédit en vertu de la *Loi sur la concurrence* (affaire *Watson*) : L'appel de la décision accordant la certification du recours collectif a été entendu en décembre 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié à des heures supplémentaires au nom des conseillers en placement (affaire *Brown*) : Les demandeurs n'ont pas demandé une autorisation de pourvoi devant la Cour suprême du Canada. Ce projet de recours collectif a été rejeté.
- Recours collectifs liés à une fraude en matière de valeurs mobilières contre Sino-Forest : Ces recours collectifs ont été réglés, sous réserve de l'audience sur l'approbation du tribunal prévue en mai 2015. Aux termes du règlement proposé, le syndicat de prise ferme paiera 33 M\$. Le règlement n'a eu aucune incidence importante sur notre résultat net au cours de la période.
- Recours collectif lié à la divulgation de prêts hypothécaires à risque (affaire *Green*) : L'appel des défendeurs a été entendu par la Cour suprême du Canada le 9 février 2015. La Cour a pris l'affaire en délibéré.

- Recours collectifs liés aux cartes de crédit – *Loi sur la protection du consommateur* (Québec) : Les projets de recours collectifs dans Giroux et Marcotte II ont fait l'objet de désistements en janvier 2015.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2014, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Restructuration

Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 85 M\$ dans Siège social et autres, comprenant des indemnités de départ. Ces indemnités ont été engagées dans le cadre des programmes de restructuration mis en place au cours du trimestre pour aligner nos ressources sur les besoins en constante évolution de nos clients et sur les changements que connaît notre contexte d'exploitation. Bien que le montant comptabilisé représente notre meilleure estimation au 31 janvier 2015 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera finalement réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra de chacun des faits et des circonstances.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de divers régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les soins de santé et les soins dentaires (les autres avantages postérieurs à l'emploi). En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des avantages en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des prestations définies dépend de plusieurs hypothèses actuarielles, dont les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des prestations définies pour un exercice sont formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la charge nette et les obligations nettes au titre du régime de retraite à prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2014.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers, notamment l'accroissement de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des dérivés négociés de gré à gré, le resserrement des normes de fonds propres, de liquidité et de prudence ainsi que des restrictions à la négociation pour compte propre par les banques. La Loi Dodd-Frank touche toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. La CIBC a affecté les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les nouvelles dispositions réglementaires conformément à la Loi Dodd-Frank. La CIBC surveille constamment l'évolution de la situation à ce chapitre, en vue de se préparer à l'adoption de règles susceptibles d'influer sur ses activités aux États-Unis et ailleurs. Ces réformes ont fait croître les coûts engagés pour se conformer à la réglementation et ont entravé notre faculté d'entreprendre certaines activités aux États-Unis, mais nous ne nous attendons pas à ce que les coûts et les restrictions liés aux nouvelles dispositions réglementaires aient une incidence notable sur nos résultats financiers.

La Loi Dodd-Frank édicte également la règle Volcker, qui impose des restrictions à l'égard de certaines activités de négociation pour compte propre et activités relatives aux fonds de capital-investissement de entités bancaires exerçant des activités aux États-Unis. En décembre 2013, cinq organismes de réglementation américains ont publié conjointement des dispositions réglementaires définitives mettant en œuvre la règle Volcker. Les dispositions réglementaires définitives et les documents s'y rattachant sont complexes et exigeront que la CIBC mette en œuvre de nouveaux contrôles et développe de nouveaux systèmes pour assurer le respect des obligations et des restrictions en matière de communication de l'information instaurées par la règle. Les entités bancaires doivent faire preuve de bonne foi dans leurs efforts pour se conformer à la règle d'ici le 21 juillet 2015, sous réserve de certaines exceptions et de prolongations des délais dans des circonstances particulières. La CIBC a élaboré et met actuellement en place un plan de conformité prévoyant la mise en œuvre complète de la règle Volcker selon les délais prescrits. Les nouvelles dispositions réglementaires contiennent également diverses dispositions permettant aux banques de demander des prolongations dans certaines circonstances, et la CIBC a fait de telles demandes lorsqu'elle l'a jugé souhaitable ou nécessaire.

La Foreign Account Tax Compliance Act

La *Foreign Account Tax Compliance Act* (la « FATCA ») est une loi américaine ayant pour objet de combattre l'évasion fiscale de la part des contribuables américains qui ont placé des actifs dans des comptes financiers à l'extérieur des États-Unis (que ce soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités étrangères comme des fiducies ou des sociétés).

En vertu du règlement d'application de la FATCA, les institutions financières non américaines seront tenues de recenser et de déclarer les comptes détenus ou contrôlés par des contribuables américains, y compris les citoyens américains se trouvant à l'étranger (« comptes américains »). Pareils recensement et déclaration seront également requis pour les comptes des institutions financières qui ne respectent pas le règlement d'application de la FATCA. Le gouvernement du Canada a signé un accord intergouvernemental (l'« AIG ») avec les États-Unis visant à faciliter la déclaration de renseignements en vertu de la FATCA par les institutions financières canadiennes. Selon les dispositions de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux*, les institutions financières canadiennes doivent déclarer des renseignements relatifs à certains comptes américains directement à l'Agence du revenu du Canada. Les dispositions de la FATCA et les mesures législatives canadiennes s'y rapportant sont entrées en

vigueur le 1^{er} juillet 2014. D'autres pays où la CIBC exerce des activités ont signé ou négocient un AIG avec les États-Unis. De nombreux pays faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoient de conclure des accords d'échange automatique de renseignements à l'égard des résidents fiscaux de ces pays, à compter de 2016. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la FATCA et d'autres régimes d'échange de renseignements fiscaux, en conformité avec le droit local.

Principes d'agrégation efficace des données sur les risques et rapports sur les risques

En janvier 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques*. Les principes décrivent les attentes du CBCB quant à la surveillance accrue des données sur les risques et l'amélioration de l'agrégation des données sur les risques et des pratiques de production de rapports sur les risques, dans le but de favoriser une prise de décisions opportune, cohérente et précise. En raison de ces principes, nous prévoyons faire l'objet d'une surveillance accrue concernant la production de nos rapports et nous pourrions devoir engager des charges d'exploitation supplémentaires. Pour nous conformer aux principes, nous avons mis en place une initiative sur l'agrégation des données sur les risques à l'échelle de la Banque.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2015 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2015, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

48	Bilan consolidé
49	Compte de résultat consolidé
50	État du résultat global consolidé
51	État des variations des capitaux propres consolidé
52	Tableau des flux de trésorerie consolidé
53	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

53	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	63	Note 7	–	Titres secondaires
54	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	63	Note 8	–	Capital-actions
60	Note 3	–	Valeurs mobilières	64	Note 9	–	Avantages postérieurs à l'emploi
60	Note 4	–	Prêts	65	Note 10	–	Impôt sur le résultat
61	Note 5	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	65	Note 11	–	Résultat par action
63	Note 6	–	Dépôts	65	Note 12	–	Provisions et passifs éventuels
				66	Note 13	–	Informations sectorielles
				68	Note 14	–	Instruments financiers – informations à fournir

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	31 janv. 2015	31 oct. 2014
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 009 \$	2 694 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 036	10 853
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	46 418	47 061
Disponibles à la vente (note 3)	14 596	12 228
Désignées à leur juste valeur	275	253
	61 289	59 542
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 913	3 389
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	34 106	33 407
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	160 007	157 526
Prêts personnels	35 682	35 458
Cartes de crédit	11 531	11 629
Entreprises et gouvernements	60 169	56 075
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 727)	(1 660)
	265 662	259 028
Divers		
Dérivés	39 124	20 680
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 304	9 212
Terrains, bâtiments et matériel	1 874	1 797
Goodwill	1 511	1 450
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 035	967
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises	1 927	1 923
Actif d'impôt différé	761	506
Autres actifs	11 672	9 455
	67 208	45 990
	445 223 \$	414 903 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 6)		
Prêts personnels	134 882 \$	130 085 \$
Entreprises et gouvernements	155 861	148 793
Banques	9 118	7 732
Emprunts garantis	40 014	38 783
	339 875	325 393
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 486	12 999
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 205	903
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	7 413	9 862
Divers		
Dérivés	39 903	21 841
Acceptations	9 304	9 212
Passif d'impôt différé	29	29
Autres passifs	12 665	10 903
	61 901	41 985
	4 864	4 978
Titres secondaires		
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 031	1 031
Actions ordinaires (note 8)	7 793	7 782
Surplus d'apport	77	75
Résultats non distribués	10 121	9 626
Cumul des autres éléments du résultat global	274	105
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	19 296	18 619
Participations ne donnant pas le contrôle	183	164
Total des capitaux propres	19 479	18 783
	445 223 \$	414 903 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire, pour le trimestre clos le			
Produits d'intérêts			
Prêts	2 464 \$	2 410 \$	2 423 \$
Valeurs mobilières	389	403	429
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	99	82	82
Dépôts auprès d'autres banques	19	4	8
	2 971	2 899	2 942
Charges d'intérêts			
Dépôts	843	842	873
Valeurs vendues à découvert	73	86	82
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension	35	35	28
Titres secondaires	51	45	44
Divers	13	10	10
	1 015	1 018	1 037
Produits nets d'intérêts	1 956	1 881	1 905
Produits autres que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	87	128	78
Frais sur les dépôts et les paiements	205	210	212
Commissions sur crédit	127	123	117
Honoraires d'administration de cartes	111	106	113
Honoraires de gestion de placements et de garde	194	186	142
Produits tirés des fonds communs de placement	371	337	282
Produits tirés des assurances, nets des réclamations ¹	86	88	94
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	102	98	103
Produits (pertes) de négociation	(8)	(123)	1
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	61	44	57
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(2)	(1)	5
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	7	-	21
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	43	35	41
Divers	119	101	460
	1 503	1 332	1 726
Total des produits	3 459	3 213	3 631
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	187	194	218
Charges autres que d'intérêts			
Salaires et avantages du personnel	1 311	1 167	1 160
Frais d'occupation	189	180	179
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	310	319	283
Communications	82	80	75
Publicité et expansion des affaires	61	78	65
Honoraires	39	61	45
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	19	15	15
Divers ¹	184	183	154
	2 195	2 083	1 976
Résultat avant impôt sur le résultat	1 077	936	1 437
Impôt sur le résultat	154	125	260
Résultat net	923 \$	811 \$	1 177 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	2 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	13 \$	18 \$	25 \$
Porteurs d'actions ordinaires	907	791	1 149
Résultat net applicable aux actionnaires	920 \$	809 \$	1 174 \$
Résultat par action (en dollars) (note 11)			
– de base	2,28 \$	1,99 \$	2,88 \$
– dilué	2,28	1,98	2,88
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,03	1,00	0,96

1) Les informations de la période précédente ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Non audité, en millions de dollars, pour le trimestre clos le			
Résultat net	923 \$	811 \$	1 177 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	1 140	296	599
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(563)	(165)	(368)
	577	131	231
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	7	36	45
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(42)	(37)	(38)
	(35)	(1)	7
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(77)	13	(5)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	50	(13)	3
	(27)	-	(2)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(344)	(7)	(58)
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(2)	-	-
Total des autres éléments du résultat global¹	169	123	178
Résultat global	1 092 \$	934 \$	1 355 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	2 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	13 \$	18 \$	25 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 076	914	1 327
Résultat global applicable aux actionnaires	1 089 \$	932 \$	1 352 \$

1) Comprend des profits de 11 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 (profits de 4 M\$ au 31 octobre 2014 et profits de 9 M\$ au 31 janvier 2014) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Non audité, en millions de dollars, pour le trimestre clos le			
(Charge) économie d'impôt			
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(95) \$	(23) \$	(43) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	69	29	55
	(26)	6	12
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	23	3	(30)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	23	9	21
	46	12	(9)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	28	(5)	2
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(18)	5	(1)
	10	-	1
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	122	5	20
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	1	-	-
	153 \$	23 \$	24 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Actions privilégiées			
Solde au début de la période	1 031 \$	1 281 \$	1 706 \$
Émission d'actions privilégiées	300	-	-
Rachat d'actions privilégiées	(300)	(250)	-
Solde à la fin de la période	1 031 \$	1 031 \$	1 706 \$
Actions ordinaires			
Solde au début de la période	7 782 \$	7 758 \$	7 753 \$
Émission d'actions ordinaires	13	27	24
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(5)	(27)
Actions autodétenues	(2)	2	-
Solde à la fin de la période	7 793 \$	7 782 \$	7 750 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de la période	75 \$	78 \$	82 \$
Charge au titre des options sur actions	1	1	3
Options sur actions exercées	(2)	(4)	(3)
Divers	3	-	-
Solde à la fin de la période	77 \$	75 \$	82 \$
Résultats non distribués			
Solde au début de la période	9 626 \$	9 258 \$	8 318 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	920	809	1 174
Dividendes			
Actions privilégiées	(13)	(18)	(25)
Actions ordinaires	(409)	(398)	(382)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(24)	(100)
Divers	(3)	(1)	-
Solde à la fin de la période	10 121 \$	9 626 \$	8 985 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt			
Cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Solde au début de la période	313 \$	182 \$	44 \$
Variation nette de l'écart de change	577	131	231
Solde à la fin de la période	890 \$	313 \$	275 \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente			
Solde au début de la période	258 \$	259 \$	252 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(35)	(1)	7
Solde à la fin de la période	223 \$	258 \$	259 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie			
Solde au début de la période	26 \$	26 \$	13 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(27)	-	(2)
Solde à la fin de la période	(1) \$	26 \$	11 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies			
Solde au début de la période	(492) \$	(485) \$	(349) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(344)	(7)	(58)
Solde à la fin de la période	(836) \$	(492) \$	(407) \$
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit			
Solde au début de la période	- \$	- \$	- \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(2)	-	-
Solde à la fin de la période	(2) \$	- \$	- \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt	274 \$	105 \$	138 \$
Participations ne donnant pas le contrôle			
Solde au début de la période	164 \$	155 \$	175 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3	2	3
Dividendes	(2)	-	(2)
Divers	18	7	50 ¹
Solde à la fin de la période	183 \$	164 \$	226 \$
Capitaux propres à la fin de la période	19 479 \$	18 783 \$	18 887 \$

1) Les résultats du trimestre clos le 31 janvier 2014 comprenaient une hausse des participations ne donnant pas le contrôle de 40 M\$ ayant trait à certains fonds communs de placement qui ont été lancés et consolidés. Ces fonds ont été déconsolidés au trimestre clos le 30 avril 2014 en raison de la diminution du niveau de participation que nous détenons, ce qui a entraîné une baisse des participations ne donnant pas le contrôle de 56 M\$.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	923 \$	811 \$	1 177 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	187	194	218
Amortissement et perte de valeur ¹	104	96	95
Charge au titre des options sur actions	1	1	3
Impôt différé	(72)	3	(9)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(61)	(44)	(57)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	1	-	-
Autres éléments hors caisse, montant net	(54)	(22)	(468)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	817	(2 636)	134
Prêts, nets des remboursements	(6 243)	(5 003)	(2 984)
Dépôts, nets des retraits	13 701	3 151	(1 228)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(2 513)	196	(113)
Intérêts courus à recevoir	(96)	(25)	107
Intérêts courus à payer	(246)	241	(280)
Actifs dérivés	(18 402)	(2 460)	(4 535)
Passifs dérivés	18 027	3 895	2 515
Valeurs du compte de négociation	643	1 034	(1 247)
Valeurs désignées à leur juste valeur	(22)	8	(7)
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	(21)	(107)	251
Impôt exigible	8	(28)	28
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	302	(456)	(923)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(2 449)	425	1 509
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(524)	(151)	367
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(699)	(8 302)	1 166
Divers, montant net	(629)	(38)	(915)
	2 683	(9 217)	(5 196)
Flux de trésorerie de financement			
Émission de titres secondaires	-	1 000	-
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(18)	(250)	-
Émission d'actions privilégiées	300	-	-
Rachat d'actions privilégiées	-	(250)	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	11	23	21
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	(29)	(127)
Produit net tiré des actions autodétenues	(2)	2	-
Dividendes versés	(422)	(416)	(407)
Frais liés à l'émission d'actions	(3)	-	-
	(134)	80	(513)
Flux de trésorerie d'investissement			
Achat de valeurs disponibles à la vente	(5 582)	(7 091)	(8 964)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	1 978	11 659	9 122
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	1 205	4 337	2 142
Sorties nettes affectées aux acquisitions	-	-	(147)
Rentrées nettes provenant des cessions	-	-	3 587
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(64)	(100)	(85)
	(2 463)	8 805	5 655
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	229	51	82
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	315	(281)	28
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	2 694	2 975	2 211
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	3 009 \$	2 694 \$	2 239 \$
Intérêts versés au comptant	1 261 \$	777 \$	1 317 \$
Impôt sur le résultat payé au comptant	218	150	241
Intérêts et dividendes reçus au comptant	2 875	2 874	3 049

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 394 M\$ (324 M\$ au 31 octobre 2014 et 286 M\$ au 31 janvier 2014).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2014, à moins d'indication contraire.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 25 février 2015.

Au cours du premier trimestre de 2015, nous avons reclassé certains montants liés à nos activités d'assurance des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises des charges autres que d'intérêts aux produits autres que d'intérêts. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

1. Changements de méthodes comptables

a) Modifications des normes comptables

À compter du 1^{er} novembre 2014, la CIBC a adopté de nouvelles prises de position comptables et prises de position comptables modifiées, comme il est décrit ci-dessous.

Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation* – Les modifications à l'IAS 32 précisent qu'une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit i) ne dépend pas d'un événement futur et ii) est exécutoire à la fois dans le cadre d'une activité normale et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Les modifications doivent être appliquées rétrospectivement. L'adoption des modifications de l'IAS 32 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

IFRIC 21, *Droits ou taxes* – L'interprétation clarifie le moment où un passif doit être comptabilisé au titre d'un droit ou d'une taxe, qui sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques (à l'exception des impôts, des amendes et des pénalités) imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation conclut que si un fait générateur d'obligation, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires, a lieu à un moment dans le temps, alors le passif doit être comptabilisé à ce même moment. Autrement, si ce fait générateur d'obligation se produit au fil du temps, la charge est comptabilisée de manière progressive au cours de la même période. Les dispositions de l'IFRIC 21 doivent être appliquées rétrospectivement. L'adoption de l'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

Au 1^{er} novembre 2014, nous avons adopté les dispositions relatives au « risque de crédit propre » de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre soient présentées dans les autres éléments du résultat global. Auparavant, selon l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, toute variation de la juste valeur de ces passifs, y compris les variations du risque de crédit propre, était comptabilisée en résultat net. Nous n'avons pas appliqué les dispositions rétroactivement, les montants n'étant pas importants.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous, que nous adopterons après l'exercice 2015 :

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, publiée en mai 2014, remplace les lignes directrices précédentes, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. Nous devons adopter cette norme le 1^{er} novembre 2017. Les nouvelles lignes directrices proposent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes, des exigences liées à la comptabilisation des coûts associés à des contrats et des exigences plus étendues quant aux informations quantitatives et qualitatives à fournir.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1^{er} novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle applique toutes les dispositions avant cette date. Au cours du trimestre, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les banques canadiennes dont la date de clôture est le 31 octobre adoptent l'IFRS 9 pour leurs exercices commençant le 1^{er} novembre 2017, soit un an précédant la date exigée par l'IASB.

L'IFRS 9 offre une nouvelle approche de classement des actifs financiers en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie d'un actif et du modèle économique suivi par le portefeuille dans lequel l'actif est détenu. L'IFRS 9 introduit également un modèle de dépréciation des pertes attendues qui s'applique à tous les instruments financiers détenus au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle de dépréciation des pertes attendues, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un instrument financier est d'abord comptabilisé, puis elles doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit lié à cet instrument financier a augmenté considérablement depuis la comptabilisation initiale. Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées afin de mieux harmoniser le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet l'application des dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture en vertu de l'IAS 39 plutôt que l'application de celles en vertu de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant les macro-couvertures.

2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 janv. 2015	Total 31 oct. 2014
	Cours du marché		Technique d'évaluation – Données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
En millions de dollars, au	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2015	31 oct. 2014
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	275 \$	8 \$	- \$	- \$	275 \$	8 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	2 429 \$	2 189 \$	7 320 \$	7 473 \$	- \$	- \$	9 749 \$	9 662 \$
Titres de participation de sociétés	30 669	30 585	1 236	2 500	-	-	31 905	33 085
Titres de créance de sociétés	-	-	2 920	2 751	-	-	2 920	2 751
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 066	804	778	759	1 844	1 563
	33 098 \$	32 774 \$	12 542 \$	13 528 \$	778 \$	759 \$	46 418 \$	47 061 \$
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	- \$	- \$	5 560 \$	4 900 \$	- \$	- \$	5 560 \$	4 900 \$
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	732 \$	772 \$	8 335 \$	6 287 \$	- \$	- \$	9 067 \$	7 059 \$
Titres de participation de sociétés	20	30	-	-	468	600	488	630
Titres de créance de sociétés	-	-	1 930	1 454	11	8	1 941	1 462
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 550	2 455	550	622	3 100	3 077
	752 \$	802 \$	12 815 \$	10 196 \$	1 029 \$	1 230 \$	14 596 \$	12 228 \$
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	- \$	- \$	60 \$	49 \$	- \$	- \$	60 \$	49 \$
Titres de créance de sociétés	-	-	99	97	-	-	99	97
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	116	107	116	107
	- \$	- \$	159 \$	146 \$	116 \$	107 \$	275 \$	253 \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	6 \$	5 \$	16 351 \$	10 968 \$	32 \$	21 \$	16 389 \$	10 994 \$
De change	-	-	18 871	7 822	-	-	18 871	7 822
De crédit	-	-	300	193	196	204	496	397
Sur actions	283	320	771	398	1	1	1 055	719
Sur métaux précieux	372	80	33	16	-	-	405	96
Autres dérivés sur marchandises	713	214	1 195	438	-	-	1 908	652
	1 374 \$	619 \$	37 521 \$	19 835 \$	229 \$	226 \$	39 124 \$	20 680 \$
Total des actifs financiers	35 224 \$	34 195 \$	68 872 \$	48 613 \$	2 152 \$	2 322 \$	106 248 \$	85 130 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ¹	- \$	- \$	(1 778) \$	(1 967) \$	(774) \$	(729) \$	(2 552) \$	(2 696) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 601)	(5 763)	(4 885)	(7 236)	-	-	(10 486)	(12 999)
	(5 601) \$	(5 763) \$	(6 663) \$	(9 203) \$	(774) \$	(729) \$	(13 038) \$	(15 695) \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	(5) \$	(4) \$	(16 084) \$	(10 619) \$	(32) \$	(21) \$	(16 121) \$	(10 644) \$
De change	-	-	(17 748)	(7 736)	-	-	(17 748)	(7 736)
De crédit	-	-	(329)	(232)	(276)	(270)	(605)	(502)
Sur actions	(292)	(291)	(1 315)	(1 453)	(12)	(14)	(1 619)	(1 758)
Sur métaux précieux	(534)	(113)	(19)	(18)	-	-	(553)	(131)
Autres dérivés sur marchandises	(320)	(170)	(2 937)	(900)	-	-	(3 257)	(1 070)
	(1 151) \$	(578) \$	(38 432) \$	(20 958) \$	(320) \$	(305) \$	(39 903) \$	(21 841) \$
Total des passifs financiers	(6 752) \$	(6 341) \$	(45 095) \$	(30 161) \$	(1 094) \$	(1 034) \$	(52 941) \$	(37 536) \$

1) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 2 049 M\$ (2 057 M\$ au 31 octobre 2014), les dérivés incorporés séparés de 357 M\$ (512 M\$ au 31 octobre 2014), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 1 M\$ (7 M\$ au 31 octobre 2014) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 145 M\$ (120 M\$ au 31 octobre 2014).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés avoir eu lieu au début d'un trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre, nous avons transféré un montant de 481 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2014, un montant de 954 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 168 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, pour le trimestre clos le 31 janvier 2014, un montant de 470 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 404 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, un montant de 3 M\$ de titres de créance de sociétés a été transféré du niveau 2 au niveau 3 et un montant de 8 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2 parce qu'il y a eu un changement concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur (pour le trimestre clos le 31 octobre 2014, un montant de 3 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 2 au niveau 3 et, pour le trimestre clos le 31 janvier 2014, un montant de 13 M\$ de titres de participation de sociétés a été transféré du niveau 3 au niveau 1).

Pour le trimestre, le profit net comptabilisé dans le compte de résultat consolidé lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché, s'est élevé à 24 M\$ (34 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2014 et 53 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2014).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
		Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1,2}								
31 janv. 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	759 \$	5 \$	58 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(44) \$	778 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	600	35	(2)	(74)	-	-	36	-	(127)	-	468
Titres de créance de sociétés	8	-	1	1	3	-	-	-	(2)	-	11
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	622	-	-	5	-	-	31	-	-	(108)	550
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	107	1	14	-	-	-	-	-	-	(6)	116
Dérivés											
De taux d'intérêt	21	-	11	-	-	-	-	-	-	-	32
De crédit	204	(25)	19	-	-	-	-	-	-	(2)	196
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 322 \$	16 \$	101 \$	(68) \$	3 \$	- \$	67 \$	- \$	(129) \$	(160) \$	2 152 \$
Dépôts et autres passifs ³	(729) \$	(3) \$	(67) \$	- \$	- \$	8 \$	- \$	(16) \$	19 \$	14 \$	(774) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(21)	-	(11)	-	-	-	-	-	-	-	(32)
De crédit	(270)	25	(35)	-	-	-	-	-	-	4	(276)
Sur actions	(14)	-	(2)	-	-	-	-	-	-	4	(12)
Total du passif	(1 034) \$	22 \$	(115) \$	- \$	- \$	8 \$	- \$	(16) \$	19 \$	22 \$	(1 094) \$
31 oct. 2014											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	786 \$	28 \$	(6) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(49) \$	759 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	593	8	(3)	14	-	-	7	-	(18)	(1)	600
Titres de créance de sociétés	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	134	-	-	(1)	-	-	519	-	-	(30)	622
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	113	6	(1)	-	-	-	-	-	-	(11)	107
Dérivés											
De taux d'intérêt	19	6	2	-	-	-	-	-	-	(6)	21
De crédit	213	(12)	6	-	-	-	-	-	-	(3)	204
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	1 867 \$	36 \$	(2) \$	13 \$	- \$	- \$	526 \$	- \$	(18) \$	(100) \$	2 322 \$
Dépôts et autres passifs ³	(746) \$	(58) \$	60 \$	- \$	(3) \$	- \$	- \$	(11) \$	13 \$	16 \$	(729) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(23)	(6)	1	-	-	-	-	-	-	7	(21)
De crédit	(279)	20	(15)	-	-	-	-	-	-	4	(270)
Sur actions	(13)	-	(2)	-	-	-	2	(1)	-	-	(14)
Total du passif	(1 061) \$	(44) \$	44 \$	- \$	(3) \$	- \$	2 \$	(12) \$	13 \$	27 \$	(1 034) \$
31 janv. 2014											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	837 \$	15 \$	67 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(58) \$	861 \$
Prêts liés au compte de négociation											
Entreprises et gouvernements	-	-	-	-	-	-	28	-	-	-	28
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	618	21	-	34	-	(13)	21	-	(38)	-	643
Titres de créance de sociétés	9	-	1	(1)	-	-	5	-	-	-	14
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	286	-	-	-	-	-	-	-	-	(54)	232
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	147	3	12	-	-	-	-	-	-	(18)	144
Dérivés											
De taux d'intérêt	46	4	-	-	-	-	-	-	-	(5)	45
De crédit	294	(4)	6	-	-	-	-	-	-	(10)	286
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 238 \$	39 \$	86 \$	33 \$	- \$	(13) \$	54 \$	- \$	(38) \$	(145) \$	2 254 \$
Dépôts et autres passifs ³	(737) \$	(5) \$	(51) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(27) \$	(1) \$	33 \$	(788) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(48)	(4)	(1)	-	-	-	-	-	-	4	(49)
De crédit	(413)	-	(10)	-	-	-	-	-	-	26	(397)
Sur actions	(13)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(14)
Total du passif	(1 211) \$	(9) \$	(63) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(27) \$	(1) \$	63 \$	(1 248) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 559 M\$ (506 M\$ au 31 octobre 2014 et 602 M\$ au 31 janvier 2014) et des dérivés incorporés séparés de 215 M\$ (223 M\$ au 31 octobre 2014 et 186 M\$ au 31 janvier 2014).

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables

Des techniques d'évaluation comportant au moins une donnée inobservable sont utilisées pour un certain nombre d'instruments financiers. Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation et les informations quantitatives portant sur les données importantes inobservables utilisées pour les instruments financiers du niveau 3 :

En millions de dollars, au	31 janv. 2015	Techniques d'évaluation	Données inobservables clés	Fourchette de données	
				Bas	Haut
Valeurs du compte de négociation					
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	778 \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	95,4 %
Valeurs disponibles à la vente					
Titres de participation de sociétés					
Sociétés en commandite	314	Valeur de l'actif net ajustée ¹	Valeur de l'actif net	s. o.	s. o.
Sociétés fermées et actions temporairement incessibles	154	Multiple d'évaluation	Multiple lié au résultat	8,6	15,5
		Flux de trésorerie actualisés	Multiple lié aux produits	3,0	3,9
Titres de créance de sociétés	11	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	11,8 %	30,0 %
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	550	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	10,5 %	30,0 %
			Écart de taux	0,5 %	2,4 %
			Taux de remboursement anticipé	11,5 %	33,1 %
Valeurs désignées à leur juste valeur					
Titres adossés à des créances mobilières	116	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	75,0 %	85,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	32	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	196 ³	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	30,2 %	99,8 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux ⁴	0,1 %	1,1 %
Sur actions	1	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	13,4 %	13,4 %
Total de l'actif	2 152 \$				
Dépôts et autres passifs					
	(774) \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	87,0 %
		Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	9,8 %	29,2 %
			Corrélation sur le marché	(42,5) %	100,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	(32)	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	(276)	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	99,7 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux	0,1 %	1,1 %
Sur actions	(12)	Modèle d'évaluation des options	Corrélation sur le marché	(46,8) %	93,4 %
Total du passif	(1 094) \$				

1) La valeur de l'actif net ajustée est établie en prenant les valeurs de l'actif net obtenues du gestionnaire de fonds ou du commandité de la société en commandite et peut être ajustée en fonction des taux du marché courants, le cas échéant.

2) Au moyen de techniques d'évaluation que nous considérons comme étant basées sur des données inobservables.

3) Montant net des réserves constituées au titre des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) liés aux garants financiers calculées selon les taux de réserve (soit un pourcentage de la juste valeur) allant de 16 % à 70 %.

4) Exclut les garants financiers.

s. o. Sans objet.

En millions de dollars, au	31 oct. 2014	Techniques d'évaluation	Données inobservables clés	Fourchette de données	
				Bas	Haut
Valeurs du compte de négociation					
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	759 \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	99,5 %
Valeurs disponibles à la vente					
Titres de participation de sociétés					
Sociétés en commandite	289	Valeur de l'actif net ajustée ¹	Valeur de l'actif net	s. o.	s. o.
Sociétés fermées et actions temporairement incessibles	311	Multiple d'évaluation	Multiple lié au résultat	6,4	15,5
			Multiple lié aux produits	2,9	3,5
		Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	7,6 %	30,0 %
		Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	55,6 %	63,0 %
Titres de créance de sociétés	8	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	30,0 %	30,0 %
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	622	Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	0,4 %	1,1 %
			Taux de remboursement anticipé	12,7 %	32,4 %
Valeurs désignées à leur juste valeur					
Titres adossés à des créances mobilières	107	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	75,0 %	85,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	21	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	204 ³	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	29,9 %	99,8 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux ⁴	0,0 %	1,2 %
Sur actions	1	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	13,4 %	13,4 %
Total de l'actif	2 322 \$				
Dépôts et autres passifs					
	(729) \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	86,0 %
		Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	9,7 %	37,1 %
			Corrélation sur le marché	(52,8) %	100,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	(21)	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	(270)	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	99,6 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux	0,0 %	1,2 %
Sur actions	(14)	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	28,8 %	30,1 %
			Corrélation sur le marché	(48,5) %	93,3 %
Total du passif	(1 034) \$				

1) La valeur de l'actif net ajustée est établie en prenant les valeurs de l'actif net obtenues du gestionnaire de fonds ou du commandité de la société en commandite et peut être ajustée en fonction des taux du marché courants, le cas échéant.

2) Au moyen de techniques d'évaluation que nous considérons comme étant basées sur des données inobservables.

3) Montant net des réserves constituées au titre des REC liés aux garants financiers calculées selon les taux de réserve (soit un pourcentage de la juste valeur) allant de 16 % à 71 %.

4) Exclut les garants financiers.

s. o. Sans objet.

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les données importantes inobservables présentées dans le tableau ci-dessus, les relations entre ces données et la sensibilité de la juste valeur aux changements survenus à ces données sont décrites dans la section suivante. Nous avons procédé à l'analyse de sensibilité du niveau 3 pour chaque instrument, sauf pour les instruments gérés au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation qui ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité par portefeuille afin de prendre en compte la façon dont ces instruments financiers sont gérés.

Au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, nos principales sources d'exposition, qui proviennent de titres détenus directement ou de dérivés, consistent en des contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), des titres de créance de sociétés et d'autres valeurs mobilières et des prêts. Les expositions au risque de crédit structuré classées dans les prêts et créances sont comptabilisées au coût amorti et sont exclues de cette analyse de sensibilité. Les expositions au risque de crédit structuré qui sont comptabilisées à la juste valeur dans le bilan consolidé sont liées aux valeurs du compte de négociation, aux valeurs désignées à leur juste valeur et au passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés dans les dépôts et aux dérivés. Ces justes valeurs sont généralement déterminées d'après des données inobservables, notamment des cours indicatifs des courtiers et des modèles internes qui utilisent des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux, ces justes valeurs étant sensibles à ces données inobservables. Les cours indicatifs de courtiers découlent d'un modèle de remplacement en matière de fixation de prix dans un marché inactif ou de modèles d'évaluation internes de courtiers. Ces cours sont utilisés pour évaluer les valeurs du compte de négociation et les valeurs désignées à leur juste valeur, le passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés et les dérivés. Une hausse importante des prix ou des cours indicatifs des courtiers entraînerait une augmentation de la juste valeur de nos valeurs mobilières et du passif lié aux billets du niveau 3 et une diminution de la juste valeur des dérivés de crédit.

La juste valeur de nos dérivés de crédit faisant référence à des actifs liés à des TAP flux groupés est également touchée par d'autres données inobservables clés, notamment :

- Taux de remboursement anticipé – représentent une mesure du remboursement prévu futur d'un emprunt par un emprunteur avant son échéance. Les taux de remboursement anticipé sont fondés sur le comportement des consommateurs, la conjoncture économique et d'autres facteurs. Une hausse importante des taux de remboursement anticipé sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Taux de recouvrement – représentent une estimation du montant qui sera recouvré par suite d'un défaut de paiement d'un emprunteur. Les taux de recouvrement sont exprimés au montant de un moins un taux de pertes en cas de défaut. Par conséquent, une hausse importante du taux de recouvrement sur les prêts sous-jacents non productifs donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Écarts de taux – correspondent à l'écart par rapport à un taux d'intérêt de référence du marché afin de prendre en compte un instrument financier dont la qualité du crédit est inférieure et font partie intégrante des taux d'actualisation utilisés dans un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Une hausse importante de l'écart de taux, qui augmente le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie futurs des actifs de référence liés à des TAP flux groupés, entraînerait une diminution de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une augmentation de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Taux de défaut ou probabilités de défaut – représentent la probabilité qu'un emprunteur ne soit pas en mesure de rembourser ses engagements à l'échéance du contrat. Une hausse importante du taux de défaut sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés jusqu'à un certain niveau raisonnablement possible entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3. Cette incidence est attribuable au remboursement immédiat du capital sur les prêts sous-jacents non productifs donnés en garantie et de la position subordonnée des actifs de référence liés à des TAP flux groupés. En règle générale, des taux de défaut plus élevés ont une corrélation positive avec les écarts de taux, mais une corrélation négative avec les taux de recouvrement et les taux de remboursement anticipé, leur incidence respective sur les justes valeurs étant décrite ci-dessus.

La juste valeur des dérivés de crédit est aussi sensible aux REC liés au risque de contrepartie et touche la contrepartie au dérivé de crédit.

L'ajustement des cours indicatifs des courtiers, des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux mentionnés précédemment en fonction d'hypothèses possibles raisonnables augmenterait ou diminuerait la juste valeur nette d'un montant pouvant aller respectivement jusqu'à 13 M\$ (31 M\$ au 31 octobre 2014) et 9 M\$ (29 M\$ au 31 octobre 2014) à l'égard des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. Des variations de la juste valeur d'un passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés du niveau 3 et des positions du niveau 3 couvertes par les billets n'ont aucune incidence sur l'analyse de sensibilité étant donné que des variations raisonnablement possibles de la juste valeur devraient avoir un effet largement compensatoire.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée au moyen de l'application de multiples d'évaluation appropriés à des indicateurs financiers, tels que les produits ou le résultat net. Les multiples liés au résultat net ou aux produits représentent des ratios ayant trait au résultat net ou aux produits par rapport à la valeur d'une entreprise et sont souvent utilisés à titre de données inobservables dans l'évaluation de la juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées. Nous faisons preuve de jugement lorsque nous choisissons les multiples des sociétés cotées comparables, que nous ajustons par la suite pour tenir compte des facteurs propres à la société. La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées est sensible aux changements subis par le multiple que nous appliquons. Une hausse importante des multiples liés au résultat net ou des multiples liés aux produits entraîne habituellement une augmentation de la juste valeur de nos placements dans des titres de participation de sociétés fermées. La juste valeur des actions temporairement inaccessibles tient compte des provisions pour moins-value concernant les restrictions propres aux titres. Celles-ci sont déterminées en fonction du modèle d'options Black-Scholes, qui intègre la notion de volatilité implicite à titre de donnée inobservable clé. Une hausse importante de la volatilité implicite entraîne généralement une augmentation de la provision pour moins-value, et par conséquent, une baisse de la juste valeur des actions temporairement inaccessibles. Si l'on ajuste le multiple et la volatilité implicite à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable, la juste valeur totale de nos placements dans des titres de participation de sociétés fermées augmenterait ou diminuerait respectivement de 23 M\$ (45 M\$ au 31 octobre 2014) et de 12 M\$ (26 M\$ au 31 octobre 2014).

La juste valeur de nos placements dans nos sociétés en commandite est déterminée d'après la valeur de l'actif net fournie par les gestionnaires de fonds, ajustée au besoin. La juste valeur des sociétés en commandite est sensible aux variations de la valeur de l'actif net et, si la valeur de l'actif net à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable était ajustée, la juste valeur totale de nos sociétés en commandite augmenterait ou diminuerait de 19 M\$ (17 M\$ au 31 octobre 2014).

La juste valeur de nos titres adossés à des créances mobilières (TACM) est fondée sur des écarts de taux, qui sont des données inobservables, et des hypothèses relatives au remboursement des créances sous-jacentes à ces TACM. La juste valeur de nos TACM est sensible aux variations des écarts de taux et aux hypothèses relatives au remboursement anticipé. Une hausse importante dans les écarts de taux entraîne généralement une diminution de la juste valeur des TACM du niveau 3 et une hausse importante des taux de remboursement anticipé pourrait donner lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur des TACM du niveau 3. L'incidence quant au fait d'ajuster les données inobservables à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable serait négligeable.

Nos dérivés incorporés séparés sont comptabilisés dans les dépôts et autres passifs. La détermination de la juste valeur de certains dérivés incorporés séparés exige que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation utilisées. Ces dérivés incorporés sont sensibles aux fluctuations à long terme du marché et aux données de corrélation, que nous considérons comme étant des données inobservables. La volatilité du marché représente la variabilité future prévue d'un prix sur le marché et constitue une donnée importante pour l'établissement des prix des options, qui sont inhérentes à nombre de nos dérivés incorporés. Un marché dont la volatilité est élevée entraînera généralement une hausse du prix des options, toute chose étant égale par ailleurs, en raison de la forte probabilité d'obtenir un rendement supérieur sur les options, ce qui engendre une augmentation de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. Les données de corrélation servent à évaluer ces dérivés incorporés dans les cas où le remboursement dépend de plus d'un prix du marché. Par exemple, le remboursement d'un panier d'options sur actions est fondé sur le rendement du panier d'actions, ainsi que sur les relations entre les variations du cours de ces actions. Une corrélation positive suppose que deux données tendent à changer la juste valeur dans le même sens, tandis qu'une corrélation négative suppose que les deux données font varier la juste valeur en sens inverse. Des changements dans la corrélation sur le marché pourraient occasionner une augmentation ou une diminution de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. L'ajustement des données inobservables à des montants de remplacement raisonnables ferait augmenter ou diminuer de 11 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2014) la juste valeur des passifs au titre de nos dérivés incorporés.

Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre à la CIBC sont évaluées à titre d'écart entre les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur au cours de la période calculées à l'aide d'une courbe d'actualisation ajustée à notre propre risque de crédit et les variations de la juste valeur au cours de la période attribuables aux conditions du marché. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, des variations de la juste valeur de 3 M\$ attribuables aux variations de nos propres écarts de taux ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

3. Valeurs mobilières

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	31 janv. 2015			31 oct. 2014				
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	3 321 \$	11 \$	- \$	3 332 \$	2 026 \$	5 \$	- \$	2 031 \$
Autres gouvernements canadiens	2 880	64	-	2 944	2 391	15	-	2 406
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	822	3	-	825	781	1	-	782
Gouvernements d'autres pays	1 963	12	(9)	1 966	1 834	13	(7)	1 840
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 231	24	-	2 255	2 186	7	(1)	2 192
Titres adossés à des créances mobilières	838	7	-	845	883	2	-	885
Titres de créance de sociétés	1 942	10	(18)	1 934	1 444	22	(12)	1 454
Titres de créance de sociétés fermées	5	2	-	7	6	2	-	8
Titres de participation de sociétés ouvertes ¹	8	14	-	22	17	157	-	174
Titres de participation de sociétés fermées	279	187	-	466	261	195	-	456
	14 289 \$	334 \$	(27) \$	14 596 \$	11 829 \$	419 \$	(20) \$	12 228 \$

1) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

Au 31 janvier 2015, le coût amorti de 72 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (88 valeurs au 31 octobre 2014) dépassait leur juste valeur de 27 M\$ (20 M\$ au 31 octobre 2014). Vingt-quatre valeurs disponibles à la vente (trente valeurs au 31 octobre 2014) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 22 M\$ (17 M\$ au 31 octobre 2014). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

En 2008, nous avons reclassé certains actifs détenus à des fins de transaction comme prêts et créances et comme valeurs disponibles à la vente. Au 31 janvier 2015 et au 31 octobre 2014, la valeur comptable de ces actifs reclassés se rapprochait de la juste valeur. La valeur comptable des valeurs reclassées dans les valeurs disponibles à la vente n'était pas importante.

4. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, au	31 janv. 2015			31 oct. 2014	31 janv. 2014
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	338 \$	1 398 \$	1 736 \$	1 769 \$	1 758 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	24	163	187	194	218
Radiations	(21)	(200)	(221)	(285)	(277)
Recouvrements	1	46	47	46	50
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(3)	(3)	(6)	(6)	(9)
Change et autres	37	37	74	18	(55) ¹
Solde à la fin de la période	376 \$	1 441 \$	1 817 \$	1 736 \$	1 685 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	376 \$	1 351 \$	1 727 \$	1 660 \$	1 620 \$
Facilités de crédit inutilisées ²	-	90	90	76	65

1) Comprend une reprise sur les provisions collectives de 81 M\$ découlant de la vente à la Banque TD d'environ la moitié de notre portefeuille Aéro Or VISA, montant comptabilisé dans le profit net à la vente.

2) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au				31 janv. 2015	31 oct. 2014
	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives ¹	Prêts douteux montant net	Prêts douteux montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	587 \$	1 \$	193 \$	393 \$	366 \$
Prêts personnels	216	8	140	68	61
Entreprises et gouvernements	758	367	10	381	363
Total des prêts douteux²	1 561 \$	376 \$	343 \$	842 \$	790 \$

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 098 M\$ (1 092 M\$ au 31 octobre 2014) à l'égard de soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 totalisait 1 468 M\$ (1 479 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2014).

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au				31 janv. 2015	31 oct. 2014
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 764 \$	701 \$	225 \$	2 690 \$	2 657 \$
Prêts personnels	517	135	25	677	618
Cartes de crédit	549	160	86	795	723
Entreprises et gouvernements	173	122	15	310	256
	3 003 \$	1 118 \$	351 \$	4 472 \$	4 254 \$

5. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 122 à 124 du Rapport annuel 2014.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. Dans le cas des deux programmes, les actifs ne sont pas détenus par la CIBC, mais plutôt par le garant. Au 31 janvier 2015, notre programme structuré avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 6,7 G\$, d'une juste valeur de 6,7 G\$ (10,7 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 10,8 G\$) et notre programme législatif avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 5,8 G\$, d'une juste valeur de 5,8 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 1,9 G\$). Le passif au titre d'obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transférée au garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 31 janvier 2015, un montant de 4,0 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 4,0 G\$ (3,3 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 3,3 G\$) soutenait un passif au titre du financement connexe de 4,0 G\$, d'une juste valeur de 4,0 G\$ (3,3 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 3,3 G\$).

Au 31 janvier 2015, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédatant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 3,6 G\$ (3,1 G\$ au 31 octobre 2014).

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 31 janvier 2015	Fonds monocédatant et fonds multicédants	Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies ¹	Structures de placement sans transformation	Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	CIBC Capital Trust	Fonds de placement gérés par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux par des tiers structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers en voie de liquidation
Actifs au bilan à leur valeur comptable²								
Valeurs du compte de négociation	44 \$	381 \$	795 \$	12 \$	1 \$	- \$	7 \$	772 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	1 348	-	-	-	-	2	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	116
Prêts	84	876	-	-	3	-	-	1 517
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	7	-	-	4	23	-	-
Dérivés ³	-	-	18	-	-	-	-	-
	128 \$	2 612 \$	813 \$	12 \$	8 \$	23 \$	9 \$	2 405 \$
31 octobre 2014	85 \$	2 372 \$	2 030 \$	10 \$	7 \$	20 \$	28 \$	2 436 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable²								
Dépôts	- \$	- \$	- \$	- \$	1 696 \$	- \$	- \$	- \$
Dérivés ³	-	-	132	-	-	-	2	234
	- \$	- \$	132 \$	- \$	1 696 \$	- \$	2 \$	234 \$
31 octobre 2014	- \$	- \$	228 \$	- \$	1 651 \$	- \$	3 \$	238 \$
Risque maximal de perte, net des couvertures								
Placements et prêts	128 \$	2 612 \$	795 \$	12 \$	8 \$	23 \$	9 \$	2 405 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de juste valeur	-	-	-	-	-	-	26	1 262
Facilités de liquidités et de crédit et engagements	3 116 ⁴	670	-	-	72	-	27	84
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	-	(795)	-	-	-	-	(3 093)
	3 244 \$	3 282 \$	- \$	12 \$	80 \$	23 \$	62 \$	658 \$
31 octobre 2014	2 793 \$	3 205 \$	- \$	10 \$	79 \$	20 \$	84 \$	725 \$

1) Comprennent les participations dans des sociétés en commandite tiers.

2) Excluent les entités structurées créées par la SCHL, la Fannie Mae, la Freddie Mac, la Ginnie Mae, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae).

3) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les autres dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.

4) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,5 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2014) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs.

Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent à la page 124 du Rapport annuel 2014.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	31 janv. 2015		31 oct. 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	22 407 \$	22 601 \$	22 048 \$	22 083 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2, 3}	2 365	2 365	2 033	2 033
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2, 3}	16 461	16 461	14 966	14 966
	41 233 \$	41 427 \$	39 047 \$	39 082 \$
Valeur comptable des passifs associés ⁴	42 404 \$	42 849 \$	39 901 \$	40 176 \$

1) Comprennent un montant de 1,5 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2014) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Des obligations du gouvernement du Canada ont également été données en garantie à des contreparties de la SCHL. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 700 M\$ (817 M\$ au 31 octobre 2014) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprend l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 34,3 G\$, d'une juste valeur de 34,6 G\$ (33,1 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 33,1 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

6. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au				31 janv. 2015	31 oct. 2014
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total	Total
Prêts personnels	9 948 \$	83 638 \$	41 296 \$	134 882 \$	130 085 \$
Entreprises et gouvernements ⁶	36 106	24 160	95 595	155 861	148 793
Banques	2 350	92	6 676	9 118	7 732
Emprunts garantis ⁷	-	-	40 014	40 014	38 783
	48 404 \$	107 890 \$	183 581 \$	339 875 \$	325 393 \$
Se composent de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				337 826 \$	323 336 \$
Désignés à leur juste valeur				2 049	2 057
				339 875 \$	325 393 \$
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				38 341 \$	38 624 \$
Établissements à l'étranger				3 257	2 907
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				241 541	235 328
Établissements à l'étranger				55 846	47 914
Fonds fédéraux américains achetés				890	620
				339 875 \$	325 393 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 87,7 G\$ (78,1 G\$ au 31 octobre 2014) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 10,5 G\$ (9,3 G\$ au 31 octobre 2014).

2) Nets de billets acquis de 2 019 M\$ (1 957 M\$ au 31 octobre 2014).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 1 696 M\$ (1 651 M\$ au 31 octobre 2014) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

7) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'entremise du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

7. Titres secondaires

Le 14 janvier 2015, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (21 M\$ US) de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 juillet 2084.

8. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015		31 oct. 2014		31 janv. 2014	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	397 021 477	7 782 \$	396 973 661	7 758 \$	399 249 736	7 753 \$
Émission en vertu de :						
Régimes d'options sur actions	143 401	13	299 905	27	301 839	24
	397 164 878	7 795 \$	397 273 566	7 785 \$	399 551 575	7 777 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(279 800)	(5)	(1 415 100)	(27)
Actions autodétenues	(23 217)	(2)	27 711	2	(192)	- ¹
Solde à la fin de la période	397 141 661	7 793 \$	397 021 477	7 782 \$	398 136 283	7 750 \$

1) Attribuable à l'arrondissement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2014, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 8 septembre 2015. Aucun achat d'actions ordinaires n'a été effectué en vertu de cette offre.

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2015, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A de série 27, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 16 décembre 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (actions de série 41), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 janvier 2020, les actions de série 41 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,75 %. Le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,24 %.

Les porteurs d'actions de série 41 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (actions de série 42), sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,24 %. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 41, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 41 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 42 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Les actions de série 41 et de série 42 sont également assujetties à une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, laquelle est nécessaire pour que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires selon Bâle III. Par conséquent, les actions sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance de l'« événement déclencheur », tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres. Chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Nous avons comptabilisé les actions de série 41 à titre de capitaux propres.

Fonds propres réglementaires et ratio de levier financier selon de Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier financier s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au		31 janv. 2015	31 oct. 2014
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		17 610 \$	17 496 \$
Fonds propres de première catégorie	A	19 199	18 720
Total des fonds propres		23 347	23 281
Actif pondéré en fonction du risque (APR)		156 118	155 148
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,3 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,3 %	12,1 %
Ratio du total des fonds propres		14,9 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier financier	B	472 782 \$	s. o.
Ratio de levier financier	A/B	4,1 %	s. o.
Ratio actif/fonds propres		s. o.	17,7 x
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		15 033 \$	14 607 \$
Fonds propres de première catégorie	C	17 771	17 300
Total des fonds propres		22 024	21 989
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		146 554	141 250
APR aux fins des fonds propres de première catégorie		146 847	141 446
APR aux fins du total des fonds propres		147 097	141 739
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		10,3 %	10,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,1 %	12,2 %
Ratio du total des fonds propres		15,0 %	15,5 %
Expositions du ratio de levier financier	D	471 937 \$	s. o.
Ratio de levier financier	C/D	3,8 %	s. o.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2015, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Coût des services rendus au cours de l'exercice	53 \$	49 \$	48 \$	3 \$	3 \$	3 \$
Charges nettes (produits nets) d'intérêts	(1)	(5)	(4)	8	7	7
Charge d'intérêts au titre de l'incidence du plafond de l'actif	-	1	-	-	-	-
Frais d'administration liés aux régimes	1	1	2	-	-	-
Total de la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies	53 \$	46 \$	46 \$	11 \$	10 \$	10 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Régimes à cotisations définies	5 \$	3 \$	3 \$
Régimes de retraite d'État ¹	24	22	22
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	29 \$	25 \$	25 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des É.-U.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars, pour le trimestre clos le	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(668) \$	2 \$	(122) \$	(61) \$	2 \$	(13) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	268	(11)	44	-	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	1	-	-	-
Réévaluation nette des (pertes) profits comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(400) \$	(9) \$	(77) \$	(61) \$	2 \$	(13) \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour chaque année. En outre, toutes les hypothèses actuarielles des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour chaque année.

10. Impôt sur le résultat

Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait débuter en octobre 2015.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 210 M\$. Si nous ne réussissons pas à défendre intégralement notre position, nous devons comptabiliser une charge d'impôt additionnelle d'environ 866 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$.

11. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour le trimestre clos le	31 janv. 2015	31 oct. 2014	31 janv. 2014
Résultat de base par action			
Résultat net applicable aux actionnaires	920 \$	809 \$	1 174 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	13	18	25
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	907 \$	791 \$	1 149 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 117	397 009	398 539
Résultat de base par action	2,28 \$	1,99 \$	2,88 \$
Résultat dilué par action			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires dilués	907 \$	791 \$	1 149 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 117	397 009	398 539
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	770	898	678
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilués en circulation (en milliers)	397 887	397 907	399 217
Résultat dilué par action	2,28 \$	1,98 \$	2,88 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 385 379 options en cours (1 406 au 31 octobre 2014 et 839 472 au 31 janvier 2014) à un prix d'exercice moyen pondéré de 102,33 \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 (102,40 \$ au 31 octobre 2014 et 92,68 \$ au 31 janvier 2014), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

12. Provisions et passifs éventuels

Procédures judiciaires

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2014 comprenaient toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date en question, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation, allait de néant à environ 50 M\$ au 31 janvier 2015. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 janvier 2015 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2014 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes qui sont survenus depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014 :

- Recours collectif lié aux frais d'interchange des cartes de crédit en vertu de la *Loi sur la concurrence* (affaire *Watson*) : L'appel de la décision accordant la certification du recours collectif a été entendu en décembre 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié à des heures supplémentaires au nom des conseillers en placement (affaire *Brown*) : Les demandeurs n'ont pas demandé une autorisation de pourvoi devant la Cour suprême du Canada. Ce projet de recours collectif a été rejeté.
- Recours collectifs liés à une fraude en matière de valeurs mobilières contre Sino-Forest : Ces recours collectifs ont été réglés, sous réserve de l'audience sur l'approbation du tribunal prévue en mai 2015. Aux termes du règlement proposé, le syndicat de prise ferme paiera 33 M\$. Le règlement n'a eu aucune incidence importante sur notre résultat net au cours de la période.
- Recours collectif lié la divulgation de prêts hypothécaires à risque (affaire *Green*) : L'appel des défendeurs a été entendu par la Cour suprême du Canada le 9 février 2015. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectifs liés aux cartes de crédit – *Loi sur la protection du consommateur* (Québec) : Les projets de recours collectifs dans Giroux et Marcotte II ont fait l'objet de désistements en janvier 2015.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2014, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Restructuration

Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 85 M\$ dans Siège social et autres, comprenant des indemnités de départ. Ces indemnités ont été engagées dans le cadre des programmes de restructuration mis en place au cours du trimestre pour aligner nos ressources sur les besoins en constante évolution de nos clients et sur les changements que connaît notre contexte d'exploitation. Bien que le montant comptabilisé représente notre meilleure estimation au 31 janvier 2015 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera finalement réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra de chaque fait et circonstance. En général, le règlement de l'obligation se fera au fil du temps en fonction des droits de chacun.

13. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent à nos clients des conseils financiers, des produits bancaires et d'investissement ainsi que des produits d'assurance autorisés, de la façon qui répond le mieux à leurs besoins. Par l'entremise de nos centres bancaires, de nos conseillers mobiles et de nos services bancaires par téléphone, en direct et mobiles primés, la CIBC offre aux clients d'effectuer leurs opérations bancaires quand, où et comme ils le veulent.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions de placements de premier plan afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis.

Services bancaires de gros offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprennent les cinq groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque, ainsi que Trésorerie qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique, à l'exception de Trésorerie. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour le trimestre clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2015	Produits nets d'intérêts¹	1 474 \$	51 \$	468 \$	(37) \$	1 956 \$
	Produits autres que d'intérêts	512	677	236	78	1 503
	Produits intersectoriels²	107	(109)	2	-	-
	Total des produits¹	2 093	619	706	41	3 459
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	164	-	14	9	187
	Amortissement et perte de valeur³	23	6	1	74	104
	Charges autres que d'intérêts	1 033	441	327	290	2 091
	Résultat avant impôt sur le résultat	873	172	364	(332)	1 077
	Impôt sur le résultat¹	223	44	89	(202)	154
	Résultat net (perte nette)	650 \$	128 \$	275 \$	(130) \$	923 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	3 \$	3 \$
	Actionnaires	650	128	275	(133)	920
	Actif moyen⁴	237 540 \$	4 616 \$	136 405 \$	59 140 \$	437 701 \$
31 oct. 2014⁵	Produits nets d'intérêts¹	1 429 \$	50 \$	374 \$	28 \$	1 881 \$
	Produits autres que d'intérêts	512	641	92	87	1 332
	Produits intersectoriels²	105	(107)	2	-	-
	Total des produits¹	2 046	584	468	115	3 213
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	171	-	14	9	194
	Amortissement et perte de valeur³	15	6	1	74	96
	Charges autres que d'intérêts	1 057	422	292	216	1 987
	Résultat avant impôt sur le résultat	803	156	161	(184)	936
	Impôt sur le résultat¹	201	37	25	(138)	125
	Résultat net (perte nette)	602 \$	119 \$	136 \$	(46) \$	811 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	2 \$	2 \$
	Actionnaires	602	119	136	(48)	809
	Actif moyen⁴	234 160 \$	4 494 \$	124 633 \$	55 127 \$	418 414 \$
31 janv. 2014⁵	Produits nets d'intérêts¹	1 437 \$	50 \$	389 \$	29 \$	1 905 \$
	Produits autres que d'intérêts	722	546	290	168	1 726
	Produits intersectoriels²	93	(94)	1	-	-
	Total des produits¹	2 252	502	680	197	3 631
	Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	210	(1)	2	7	218
	Amortissement et perte de valeur³	24	4	1	66	95
	Charges autres que d'intérêts	1 028	347	328	178	1 881
	Résultat avant impôt sur le résultat	990	152	349	(54)	1 437
	Impôt sur le résultat¹	244	38	85	(107)	260
	Résultat net	746 \$	114 \$	264 \$	53 \$	1 177 \$
	Résultat net applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	1 \$	- \$	2 \$	3 \$
	Actionnaires	746	113	264	51	1 174
	Actif moyen⁴	227 837 \$	4 152 \$	121 951 \$	56 079 \$	410 019 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 148 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 (respectivement 85 M\$ et 110 M\$ pour les trimestres clos les 31 octobre 2014 et 31 janvier 2014), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprendent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

14. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2014 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables		Portefeuilles selon Bâle									
		Approche fondée sur les notations internes avancée et approche standard									
En millions de dollars, au		Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail	Titrisation d'actifs	Montant total assujetti au risque de crédit	Non assujetti au risque de crédit	Total au bilan consolidé
31 janv.	Trésorerie et dépôts auprès d'autres										
2015	banques	34 \$	9 049 \$	2 469 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	11 552 \$	1 493 \$	13 045 \$
	Valeurs mobilières	1 034	10 621	1 883	-	-	-	1 735	15 273	46 016	61 289
	Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	2 058	-	1 855	-	-	-	-	3 913	-	3 913
	Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	9 382	2 663	22 061	-	-	-	-	34 106	-	34 106
	Prêts	52 412	3 741	2 068	175 861	19 493	9 593	2 740	265 836	1 481	267 389
	Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 727)	(1 727)
	Dérivés	8 014	8 753	22 357	-	-	-	-	39 124	-	39 124
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 415	1 839	50	-	-	-	-	9 304	-	9 304
	Autres actifs	229	2 287	4 851	151	26	75	3	7 622	11 158	18 780
	Total du risque de crédit	80 578 \$	38 953 \$	57 594 \$	176 012 \$	19 519 \$	9 668 \$	4 478 \$	386 730 \$	58 421 \$	445 223 \$
31 oct.											
2014	Total du risque de crédit	72 085 \$	33 128 \$	45 145 \$	174 130 \$	19 557 \$	9 505 \$	4 251 \$	357 801 \$	57 102 \$	414 903 \$

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096, par télécopieur, au 416 980-7012, ou par courriel, à l'adresse michelle.caturay@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-5093, par télécopieur, au 416 980-5028, ou par courriel, à l'adresse geoffrey.weiss@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 594-7251, par télécopieur, au 416 363-5347, ou par courriel, à l'adresse erica.belling@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le premier trimestre aura lieu le jeudi 26 février 2015, à 8 h HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 1883806#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 888 789-9572, code d'accès 6272962#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 5 mars 2015. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 8556162#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 6371479#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 26 février 2015, à 8 h HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Assemblée annuelle : L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 23 avril 2015 à Calgary, en Alberta.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie CST, C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@canstockta.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie CST par téléphone, au 416 682-3860, ou au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par télécopieur, au 1 888 249-6189.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
3 nov. 2014	102,71 \$	
1 ^{er} déc. 2014	106,60 \$	
2 janv. 2015	100,14 \$	
28 janv. 2015		91,95 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario) Canada M5L 1A2 416 980-2211
www.cibc.com/francais